

...et maintenant ?

■ « L'AMÉRIQUE A BIEN VOTÉ », constate ANDRE MAUROIS, de l'Académie Française, dans la brève déclaration qu'il nous a fait parvenir au lendemain de l'élection du président Johnson, et que nous publions page 4.

■ PAR QUELS MOBILES fut déterminé le droit des électeurs ? L'écrivain noir américain Melvin Van Peebles le précise, soulignant que le problème racial reste posé avec une grande acuité, aux Etats-Unis (page 4).

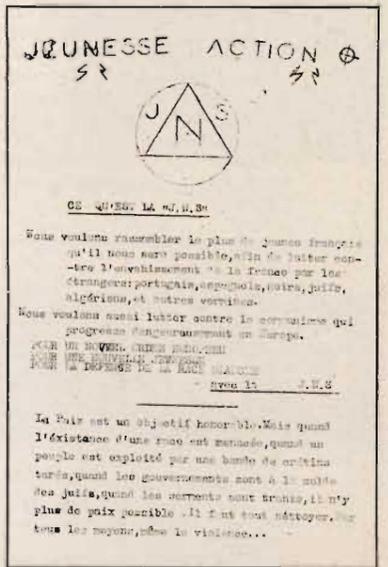
■ LA LUTTE POUR LES DROITS DES NOIRS continue. Le pasteur Martin Luther King y jouera un rôle de premier plan. Ses buts et sa doctrine sont analysés (page 5) par le pasteur ANDRE DUMAS, dont le texte est accompagné de quelques écrits du nouveau Prix Nobel de la Paix.

D... L

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

Contre les Algériens, les Juifs, les Noirs : REGAIN D'AGITATION RACISTE visant à susciter LA HAINE ET LA PEUR

■ LES EXCITATIONS A LA HAINE RACISTE, soudain, se multiplient... Journaux s'étalant dans les kiosques, tels « Minute » (ci-dessous à droite) qui reprend ses campagnes calomnieuses contre les Algériens ; ou encore « Europe Action » que des groupes de nerfs osent crier dans les rues, ainsi que, bien sûr, « Rivarol », « Aspects de la France » et leurs congénères... Tracts déposés dans les boîtes à lettres, comme ceux du « Nouvel Ordre Européen », qui nient les crimes nazis en les attribuant à « l'imagination » des juifs... Tracts diffusés aux portes des lycées, comme ceux de la Fédération des Etudiants Nationalistes, ou répandus dans le métro comme ceux de « Jeunesse Action » (ci-contre) qui vouent à la même malédiction juifs, noirs et arabes... Il y a là des symptômes inquiétants. (Page 6).

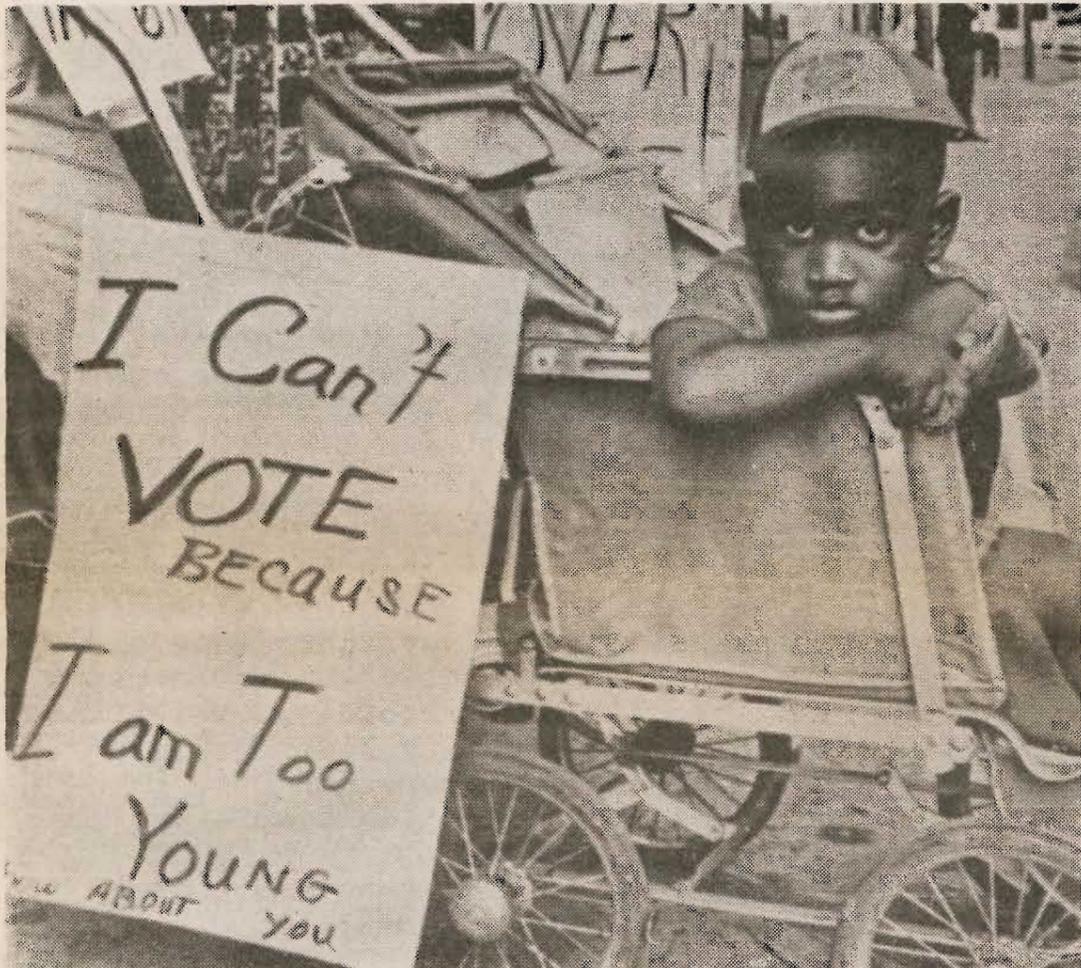
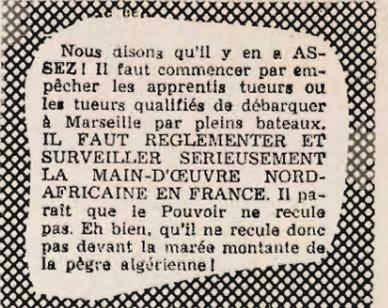


■ L'AGITATION DES GROUPES RACISTES se développe essentiellement autour de Tixier-Vignancour : sa candidature à la présidence de la République est un prétexte rêvé pour mobiliser les tenants du fascisme. Des efforts sont tentés pour rassembler dans son action toutes les organisations d'extrême droite. (Page 6).

■ NOUS EN SOMMES LÀ. QUE SERAIT-CE si Pétain était réhabilité comme le réclament à grands cris Tixier-Vignancour et la presse raciste ? D'autres, il est vrai, se sont joints à cette campagne. Mais les anciens résistants, tous les Français qui ont souffert des conséquences de la « collaboration », s'opposent et s'opposent à ce que triomphent le mensonge et l'oubli, propices aux menées des nostalgiques de Vichy. C'est ce que souligne JEAN PIERRE-BLOCH, ancien ministre, dans son article « Non ! Pétain ne serait pas acquitté ! » (Page 7).

■ LA PRESCRIPTION DES CRIMES NAZIS serait, elle aussi d'une extrême gravité. Le gouvernement de Bonn vient de confirmer qu'il entend la proclamer le 8 mai 1965, pour le 20^e anniversaire de la défaite nazie. Des milliers de criminels hitlériens, assurés dès lors d'échapper aux poursuites pourraient sortir de l'ombre où ils se cachent encore. Au cours d'une ASSEMBLEE D'INFORMATION organisée par le M.R.A.P. le 11 décembre à Paris, le Bâtonnier PAUL ARRIGHI, JEAN SCHAPIRA et CHARLES PALANT montreront ce que ce projet a d'illégal et de dangereux. (Voir page 6).

■ LES PREJUGES, sans prendre les formes grossières et violentes de l'agitation néo-nazie se manifestent hélas ! bien souvent en France. La pénible AFFAIRE HOCHBERG, tout comme un réquisitoire prononcé à Boissy-Saint-Léger, montrent (pages 2 et 3) que la magistrature elle-même n'en est pas exempte.



Pour inciter les électeurs noirs à s'inscrire sur les listes électorales, les organisations antiracistes ont déployé un intense effort. Au cours d'une manifestation à Waterbury (Connecticut), la pancarte présentée par ce petit garçon déclare : « Je ne peux pas voter parce que je suis trop jeune. Et vous (avez-vous fait le nécessaire) ? » (Photo Adams)

En marge du Concile



■ APRES AVOIR ABORDE POUR LA SECONDE FOIS le schéma sur les juifs, dont on avait annoncé l'adoption en octobre, le Concile s'est donné un nouveau temps de réflexion. L'auteur du « Dernier des Justes », ANDRE SCHWARZ-BART (photo ci-contre), rompant exceptionnellement son silence, nous dit, devant ces hésitations, son amertume et sa douleur (page 12).



■ L'AMITIE JUDEO-CHRETIENNE demeure cependant plus que jamais à l'ordre du jour. L'écrivain catholique JACQUES MADOULE (photo ci-contre) le souligne fortement dans le texte qu'il consacre à deux pionniers de cette cause, Jules Isaac et Edmond Fleg, à la mémoire desquels une cérémonie a eu lieu récemment à la Sorbonne (page 12).

AMIS PARISIENS, ne manquez pas le GRAND GALA ANTIRACISTE organisé par le M.R.A.P.

Dimanche 22 novembre, à 20 h. 45
SALLE PLEYEL

Un programme extraordinaire

présenté par Georges de CAUNES, avec les BRETTELL'S, Pétula CLARK, Jean-Claude DARNAL, les MACHUCAMBOS, Hanna MEGOURI-COHN, Robert ROCCA, Anne SYLVESTRE, Jean VALTON

Location : M.R.A.P., 30, rue des Jeûneurs, Paris 2^e (GUT 09-57)
Places de 5 à 20 Francs

Au Gala du M.R.A.P.



LES BRETELL'S

Ils sont quatre garçons chanteurs et instrumentistes, trois Siciliens et un Français : Ninny qui joue du piano, de la basse et du vibrapone ; Alberto de la guitare basse ; Lino de la guitare et Claude de la batterie.

Ils s'appelaient « les Siciliens », lorsqu'ils furent remarqués par Daniel Gelin qui les recommanda à Henri Salvador. Celui-ci les engagea et les baptisa les « Bretell's » (ils portent sur scènes d'énormes bretelles bariolées).

Après les succès remportés en Suisse et sur la Côte d'Azur, les voici à Paris... Les amis du M.R.A.P. les applaudiront le 22 novembre, salle Pleyel.

Ce mois-ci...

15-X. — Dix anciens SS du camp de Sachsenhausen sont jugés à Cologne pour l'assassinat de 10.000 prisonniers de guerre soviétiques.

• Karl Silberbauer, le policier de la Gestapo, qui arrêta Anne Frank, reprend ses fonctions dans la police autrichienne.

• Démission de Nikita Khrouchtchev qui est remplacé par Léonid Brejnev au poste premier secrétaire du parti communiste de l'URSS et par Alexis Kossyguine à celui de président du conseil.

16-X. — Explosion de la première bombe atomique chinoise.

17-X. — Victoire travailliste aux élections britanniques.

21-X. — Au Mozambique, le Front de Libération (Frelimo) proclame « l'insurrection générale armée ».

22-X. — Le tribunal de Francfort qui mène le procès d'Auschwitz DECIDE DE SE TRANSPORTER SUR LES LIEUX mêmes du camp.

23-X. — Un avion piloté par des racistes bombarde un meeting intégrationniste à Indianapolis (Mississippi).

24-X. — Trente-sixième Etat africain indépendant, l'ex-Rhodésie du Nord s'appellera désormais la Zambie.

26-X. — La tension s'aggrave entre Londres et Salisbury, capitale de la Rhodésie du Sud : le premier ministre raciste de ce pays se prépare à proclamer l'indépendance, refusée par le gouvernement anglais, tant que les Noirs ne seront pas valablement représentés au Parlement rhodésien.

30-X. — Au Soudan, l'insurrection populaire renverse la dictature militaire : un nouveau gouvernement est formé, composé de représentants des partis et organisations membres du Front National, et de personnalités

sans parti dont deux Noirs, représentant le Sud.

1-XI. — Le Vietcong bombarde au mortier la super-base aérienne de Bien Hoa, à 20 km. de Saïgon : 30 appareils américains détruits ou endommagés, 4 soldats américains et 2 vietnamiens tués, 36 blessés.

2-XI. — Quatre jeunes gens, dont un Noir, et une jeune fille comparaissent devant le tribunal du Cap sous l'accusation de sabotage.

• Réaffirmant le droit à l'indépendance des peuples du Basutoland, du Betchuanaland et du Swaziland, l'O.N.U. prévient l'Afrique du Sud que toute tentative d'annexer ces territoires « constituerait un acte d'agression. »

3-XI. — Le Conseil britannique des Eglises préconise des mesures politiques contre l'apartheid. Cet appel est considéré comme « insensé et non chrétien » par la presse sud-africaine.

4-XI. — LYNDON JOHNSON L'EMPORTE SUR BARRY GOLWATER avec une avance de 15.000.000 de voix.

6-XI. — Trois nationalistes africains sont exécutés à Prétoria, malgré de nombreuses interventions.

• A Vienne, ouverture du procès de Franz Novak, l'un des lieutenants d'Eichmann.

7-XI. — Deux Blancs dont un membre avoué du Ku-Klux-Klan, sont accusés du meurtre de deux Noirs, retrouvés horriblement mutilés dans le Mississippi.

10-XI. — Un nouveau procès pour « sabotage » s'ouvre à Prétoria : parmi les accusés, figurent un journaliste récemment immigré de France, Raymond Eisenstein, l'ancien rédacteur en chef de « Post », journal lu par les Noirs.

11-XI. — Le gouvernement fédéral allemand se prononce à nouveau en faveur de LA PRESCRIPTION DES CRIMES DE GUERRE NAZIS qui doit prendre effet le 8 mai 1965 dans les zones françaises et britanniques et le 1^{er} juillet 1965 dans la zone américaine.

Les racistes tuent en Afrique du Sud

Le 6 novembre dernier, trois syndicalistes africains, Vuysili Mini, Wilson Khayinga et Zinakel Okabu sont exécutés à la prison centrale de Prétoria.

Le même jour, John Harris — un instituteur de 27 ans — ancien président du Comité olympique sud-africain et militant d'un mouvement nationaliste sud-africain est condamné à mort.

Le 9 novembre, trois jeunes universitaires reconnus coupables de « servir les visées communistes » sont condamnés à des peines de prison.

Le 10 novembre, un nouveau procès pour « sabotage » s'ouvre à Prétoria.

La répression qui s'abat de plus en plus violemment sur les Africains en lutte contre l'apartheid soulève une émotion grandissante dans le monde entier.

Après l'exécution des trois Africains, dont la grâce avait été réclamée, au lendemain de leur condamnation, par de très nombreuses personnalités, notamment le Pape, le président de l'Union Soviétique et le secrétaire général des Nations-Unies, de nombreuses protestations se sont élevées. A Paris, le comi-

té de liaison pour la lutte contre l'apartheid, le comité anti-apartheid, la C.G.T. ; a Londres, l'« African National Congress », ainsi que l'Association internationale des Juristes Démocrates ont publié des communiqués dans lesquels ils s'élèvent contre ces assassinats qui constituent « un véritable défi à l'humanité ».

Le comité spécial sur l'apartheid aux Nations-Unies a particulièrement condamné « cet acte brutal et criminel » et « lance un appel pressant à tous les Etats et particulièrement à ceux qui, en maintenant toujours des relations économiques étroites avec l'Afrique du Sud, ont une responsabilité spéciale en la matière, pour qu'ils prennent des mesures énergiques (...) en vue d'amener le gouvernement sud-africain à abandonner sa désastreuse politique d'apartheid ».

Il est certain que sur le plan international un boycott sans fissure pourrait être une arme efficace et positive.

Malheureusement, de nombreux pays continuent à apporter leur soutien à l'Afrique du Sud parce qu'ils y ont

QUE SE PASSE-T-IL ?

JUSTICE

● L'affaire Hochberg

Le 26 novembre prochain, après dix ans de procédure, les juges de la première chambre supplémentaire d'Appel rendront publiques les décisions concernant la garde de la petite Catherine Hurlaud-Hochberg, âgée de 12 ans : sera-t-elle confiée définitivement à sa mère d'origine juive, Mme Hochberg ou à sa grand-mère paternelle, Mme Hurlaud, catholique, le divorce ayant été prononcé aux torts du mari.

Dans les affaires de divorce courantes, toujours douloureuses puisque ce sont des enfants qui sont l'enjeu de discussions, de réclamations, de procès de la part des parents, il n'est pas habituel de préciser les origines ou la confession des deux parties.

Dans ce cas-ci, c'est le point de départ de toute l'affaire. En effet, lorsqu'en 1954 Mme Hochberg demande le divorce, elle obtient après ordonnance



Madame HOCHBERG
(Photo Elie Kagan)

de non-conciliation, la garde de l'enfant, « à charge de la laisser chez ses grands-parents paternels », car elle n'a pas momentanément les possibilités matérielles d'élever la petite Catherine et entre une nourrice et des grands-parents, elle ne peut hésiter.

En 1957, Mme Hochberg qui a trouvé un logement à proximité du domicile de son ex-belle-famille, et qui est entrée dans l'enseignement, demande à reprendre l'enfant, sans détruire pour autant les liens qui se sont créés entre Catherine et ses grands-parents ; elle s'oppose alors au refus de ceux-ci qui réclament la garde entière de la petite fille.

Et c'est là qu'intervient le scandale : il n'est pas d'autre mot pour qualifier l'attitude d'un magistrat qui a la responsabilité de rendre la justice impartialement et au mieux des intérêts de chacun.

En effet, le 15 janvier 1957, la 2^e chambre du Tribunal civil modifie l'ordonnance de non-conciliation et son pré-

sident, M. Le Foyer du Costil, confie entièrement la garde de l'enfant aux grands-parents paternels, M. et Mme Francis Hurlaud, formulant des « attendus » semblables en tout point à ceux qu'aurait pu rendre un tribunal nazi.

Ces « attendus » méritent d'être cités : « Attendu que celle-ci (Catherine) est née des RAPPORTS SEXUELS D'UN FRANÇAIS ET D'UNE JUIVE POLONAISE et qu'il y a lieu de craindre que cette enfant ne connaisse en grandissant LES DOULOUREUSES CONTRADICTIONS INTERNES si funestes à la paix du cœur et de l'esprit que connaissent trop souvent LES ETRES NES DU METISSAGE DE DEUX PERSONNES PROFONDEMENT DIFFERENTES PAR LEUR RACE, LEUR EDUCATION PREMIERE, LEUR TRADITION ET LEUR PATRIE,

« Attendu en conséquence que pour tenter de réduire au minimum le risque de telles contradictions internes, il importe que l'enfant soit le plus tôt possible placée auprès de personnes auxquelles elle recevra la formation, l'éducation, les traditions et les usages du milieu dans lequel son existence d'adulte doit a priori normalement se développer à savoir la France dont elle a la nationalité de naissance... »

Un an plus tard, la 1^{re} Chambre supplémentaire d'appel déclare que « SANS S'ARRETER A DES CONSIDERATIONS DE CARACTERE ETHNIQUE qui ne sauraient déterminer en pareil débat le choix qui s'impose dans l'intérêt supérieur et exclusif de l'enfant, il échet de rechercher au premier chef, ce qui seul importe, si la mère qui revendique la garde de son enfant présente les aptitudes voulues pour l'assurer dans les meilleures conditions :

« Qu'il apparait, en l'espèce, que dame Hochberg-Hurlaud, DONT L'ADOLESCENCE A ETE PROFONDEMENT PERTURBEE PAR DES EVENEMENTS TRAGIQUES qui l'ont douloureusement marquée, ne paraît pas s'être réadaptée pleinement aux conditions d'une existence régulière... »

Or, s'il est certain que Mme Hochberg a beaucoup souffert, comme des millions de juifs (elle a perdu toute sa proche famille en déportation), est-il de meilleure preuve de sa « réadaptation » que l'obtention du diplôme qui fait d'elle un professeur de lettres. « Je n'ai jamais vu, dira son avocat, M^{re} Maurice Garçon, un cas d'adaptation pareil. »

En 1960, la 2^e Chambre du Tribunal de Grande Instance de la Seine accorde le divorce à Mme Hochberg, aux torts de son mari, mais maintient les mesures de garde arrêtées en 1958.

De nouveau en 1963, malgré un rapport d'expertise du Service Social de l'Enfance ordonné en 1962 et qui s'est avéré tout à fait favorable à Mme Hochberg, le Tribunal de Grande Instance refuse la modification du droit de garde de l'enfant. Mme Hochberg fait appel et comme on l'a dit, son affaire est venue le 30 octobre devant la 1^{re} Chambre supplémentaire de la Cour d'Appel.

Il est inutile d'épiloguer plus longuement sur la lourde, la très lourde responsabilité de M. Le Foyer du Costil qui, en rendant un tel jugement, est loin d'avoir assuré « la paix du cœur et de l'esprit » à la petite Catherine, la « métisse » comme il a osé la qualifier.

★ Suite page 3.

DROIT ET LIBERTÉ

MENSUEL

30, rue des Jeûneurs - Paris (2^e)

Tél. : GUT. 09-57

Tarif des abonnements

FRANCE :

Un an : 10 francs

Abonnement de soutien : 20 francs

ETRANGER

Un an : 18 francs

Compte Ch. Post. : 6070-98 Paris

Pour les changements d'adresse envoyer 1 franc et la dernière bande.

EN BELGIQUE :

On peut se procurer *Droit et Liberté*, ou s'abonner, au siège des Amis de *Droit et Liberté*, 43, avenue de Berchem Saint-Agathe, Bruxelles 8 - Téléphone : 27.56.39 et 22.93.94, ainsi qu'au « Cercle Culturel et Sportif Juif », 52, rue de l'Hôtel-des-Monnaies, Bruxelles 6.

Versements au C.C.P. 723895 de Léon GRINER, 9, Square Robert-Pequier, Bruxelles-7.

Le numéro : 10 francs belges.

L'abonnement annuel : 100 FB.

Abonnement de soutien : 150 FB.

Journal composé et imprimé par des ouvriers syndiqués S.P.E.C. — Châteauroux Gérants : S. BIANCHI

QUE SE PASSE-T-IL ?

La race forte...

« **C**ANDIDE » s'est surpassé, à propos des Jeux Olympiques en posant « une fois de plus » la question : « Des deux races, quelle est « la plus forte ? » ou « Le Grand Combat des Noirs et des Blancs ». L'auteur de cet article, Gérard Edelstein apparaît sincère. Il fustige le racisme imbécile et se réjouit de la façon dont Jess Owens, en 1936 fit « honte à Hitler ».

Mais en posant seulement la question, Edelstein ne verse-t-il pas lui aussi dans un racisme inconscient. En affirmant qu'aux Etats-Unis « le sport triomphe de la politique » parce qu'on permet ouvertement, aujourd'hui, aux athlètes noirs de raffer le maximum de médailles pour leur pays aux Jeux Olympiques, ne va-t-il pas un peu trop loin ? En s'inquiétant des progrès des Noirs dans toutes les disciplines sportives, SAUF LA NATATION, il en arrive à dire ceci : « Au royaume noir n'entre pas la force et la résistance mais plutôt la résistance et la détente, c'est la leçon des résultats acquis. Passer quatre heures par jour dans une piscine à travailler l'attaque des bras, les battements de pieds et la cadence respiratoire, ce qui est profondément exténuant ne les excite pas et IL N'Y A PAS DE NAGEURS NOIRS : heureusement pour les blancs, car la décontraction physique et morale d'un athlète noir est absolument inégalable et l'on imagine ce que cela pourrait donner dans l'eau ».

Eh bien mon confrère ! Heureusement surtout pour les Blancs, comme vous dites, que les piscines américaines sont, pour quatre vingt dix-neuf pour cent interdites à ces Noirs, comme vous dites, paresseux dans l'eau, sinon c'en est fait des Blancs aux J. O. ! Mais n'avez-vous jamais pensé qu'il y a une race supérieure entre toutes. Celle de l'Homme. En y mêlant une couleur de peau, vous noyez le problème... dans la piscine.

Oncle TOM.

(Suite de la page 2)

On dit qu'il a été mis en « congés spéciaux ».

« Si j'avais été française et catholique, dira Mme Hochberg, une telle affaire n'aurait pas eu lieu. » C'est là notre conclusion.

● Une déclaration du M.R.A.P.

A la veille du procès en appel qui doit décider du sort de la petite Catherine Hurlaud-Hochberg, le M.R.A.P. a saisi le garde des Sceaux des problèmes soulevés par cette affaire. Il a, d'autre part, rendu public la déclaration suivante :

Tel qu'il est relaté par la presse, le jugement rendu dans l'affaire Hochberg-Hurlaud par une Chambre du Tribunal de Grande Instance de la Seine, et qui doit être soumis à la Cour d'Appel de la Seine, le 30 octobre, suscite dans l'opinion publique une émotion pleinement justifiée.

Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) qui avait attiré l'attention sur cette affaire, dès février dernier, dans son journal « Droit et Liberté », tient à souligner à nouveau le caractère inquiétant de ce jugement.

Sur le fond, il soulève les doutes les plus sérieux. Bien que le divorce ait été prononcé aux torts de Monsieur Hurlaud, c'est à ce dernier que d'une manière indirecte, la garde de l'enfant se trouve avoir été remise, puisque selon les résultats d'une enquête menée par un journal quotidien, Monsieur Hurlaud vit la plupart du temps chez la grand-mère paternelle, à qui l'enfant a été confiée.

On se demande, dans ces conditions, comment la mesure édictée par le Tribunal supprimerait chez l'enfant les troubles pouvant résulter de l'origine et de la religion différentes de ses père et mère. Loin de confier l'enfant à une tierce personne située hors de ces contradictions, on l'a retirée à l'un de ses parents (la mère), pour la faire vivre avec l'autre (le père). Une telle décision n'a pu être inspirée, semble-t-il, que d'un souci de retirer l'enfant de la sphère d'influence juive, ou supposée telle, de sa mère, pour le mettre dans une sphère d'influence catholique, avec toutes les conséquences qui en résultent pour son éducation.

D'autre part, la formulation de l'attendu reproduit par la presse, témoigne de la part de ceux qui l'ont rendu, des conceptions apparemment incompatibles avec l'esprit et la lettre du Droit français.

En opposant une notion religieuse (« une juive polonaise ») à une notion de nationalité (« un français ») ; en présentant un tel mariage comme un « métissage de deux personnes différentes par leur race », le Tribunal a fait appel à des considérations scientifiques inexactes, et humainement inadmissibles : ces considérations évoquent de tragiques souvenirs.

Le M.R.A.P. croit devoir dans une lettre adressée à Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, attirer l'attention de celui-ci sur la gravité d'une décision comme celle de l'affaire Hochberg-Hurlaud.

L'indépendance de la Magistrature, et la liberté judiciaire de l'interprétation des textes de lois, ne sauraient servir de justification à des prises de position, qui, quelles que soient les précautions prises en la forme, s'analysent en dernier res-

sort, en une attitude radicalement contraire aux principes en vigueur dans une France démocratique.

Un tel jugement souligne encore, s'il en était besoin, l'existence dans certains milieux d'un état d'esprit et de préjugés qu'aucune déclaration officielle ne saurait effacer.

● Ecart de langage

La mauvaise éducation est-elle exclusivement l'apanage des étrangers ?

C'est ce qu'a laissé entendre le procureur Le Flem requérant devant le tribunal de police de Boissy-Saint-Léger.

Dans son compte-rendu de « Libération », Madeleine Jacob rapporte les propos de ce magistrat dénonçant « ces gens qui ont l'épiderme particulièrement sensible, et nous accueillons dans l'hexagone et qui ne s'assimilent pas au contact de notre civilisation ».

« Nous devons leur donner dans cette affaire, a-t-il ajouté, une leçon particulière. Pour un écart de langage un peu malheureux, vous n'avez pas à réagir de cette façon-là. »

L'accusé était un certain M. Seldman, ancien déporté. Revenant de Bruno, où il avait passé la journée, il prit place dans un train qui allait sur Paris. Il réserva (à tort, il est vrai) deux places voisines.

Pour protester, une certaine dame Nicollas s'assit carrément sur la main de M. Seldman, et jugeant cela insuffisant, ajouta : « Ah ! ce juif, il a pris toute la place. »

M. Seldman répliqua aussitôt : « Madame, j'ai été déporté à l'âge de 16 ans. Ces choses là, je ne les supporte plus. »

La dame aurait alors répondu : « Il en est revenu trop de toute façon » et reçut une gifle pour prix de « cet écart de langage malheureux ».

Les antagonistes ont par la suite reconnu leurs torts respectifs et l'affaire pouvait en rester là.

Les « écarts de langage » auxquels a cru pouvoir se livrer le Procureur font apparaître, chez ce magistrat, un état d'esprit difficilement conciliable avec les responsabilités de ses fonctions.

NEO-NAZISME

● L'imposteur démasqué

PAUL RASSINIER, qui le 5 octobre dernier, poursuivait devant la 17^e Chambre Correctionnelle, pour « diffamations et injures », le journal « Le Droit de Vivre », a été débouté de son action et condamné aux dépens.

Rassinier, on s'en souvient, c'est cet « historien » qui nie l'existence des chambres à gaz dans les camps de concentration, qui prétend que la mort des détenus était l'œuvre de leurs propres compagnons et non des S.S., et se fait le porte-parole de la propagande néonazie par ses conférences et ses ouvrages.

Justement indigné, le « Droit de Vivre » l'avait qualifié d'« agent de l'internationale néo-nazie », provoquant ainsi la colère de Rassinier.

La lecture des attendus permet d'ap-

précier en quelle estime, le président Monzein a tenu les arguments de Rassinier :

« Attendu que... le simple examen de ce livre... montre qu'en de nombreux passages son auteur a essayé de restreindre la responsabilité des nazis... qu'il se dégage de la lecture de cet ouvrage l'impression qu'à diverses reprises, l'auteur s'est efforcé de restreindre, voire d'exonérer le régime national-socialiste et les S.S. de la responsabilité retenue contre eux tant par le Tribunal Militaire International des grands criminels de guerre que par l'histoire. (...)

« Par ces motifs déclare nulle l'action intentée par Rassinier. Dit que le prévenu a rapporté la preuve que dans son ouvrage, Rassinier a fait chorus avec ses nouveaux amis, les néo-nazis, que l'accusation disant que Rassinier a voulu assister au procès des bourreaux d'Auschwitz sans doute pour démontrer que ceux-ci étaient de petits saints, a été rapportée de bonne foi...

« En conséquence relaxe le sieur Le-cache du chef de diffamation publique envers un particulier. Le tribunal se déclare incompétent pour connaître de la demande de dommages et intérêts de la partie civile, condamne le sieur Rassinier aux dépens. »

Le M.R.A.P., rappelons-le, avait exprimé sa solidarité au « Droit de Vivre » et plusieurs de nos amis figuraient parmi les témoins qui ont confondu Rassinier.

La décision du Tribunal réjouira tous les antiracistes.

GRANDE-BRETAGNE

● Racisme électoral

Lorsqu'il était chef de l'opposition, M. Harold Wilson avait promis, si le parti travailliste prenait le pouvoir, qu'une législation antiraciste serait adoptée.

Mais, dans sa propagande électorale, le parti travailliste, très prudemment, s'était prononcé dans son manifeste, en faveur d'un contrôle de l'immigration.

Cette attitude équivoque a provoqué des échecs inattendus.

Ainsi le travailliste Patrick Gordon Walker, l'élu depuis de nombreuses années de Smethwick, dans le Staffordshire — où vivent 5.000 travailleurs immigrés pour la plupart pakistanais ou indiens — s'est vu opposer un candidat conservateur du nom de Griffiths qui a mené toute sa campagne sur une base raciste et xénophobe. Au lieu de dénoncer l'ignominie de tels arguments, M. Gordon Walker a demandé un contrôle plus strict de l'immigration. Le Labour Club de Smethwick est allé encore plus loin dans cette voie en refusant l'adhésion des gens de couleurs. N'ayant pas l'appui des immigrés et n'ayant pas su créer un mouvement antiraciste contre Griffiths, Gordon Walker a été battu.

DES FAITS qui donnent A PENSER...

● « LES U.S.A. FABRIQUENT UN GAZ DES NERFS QUI PEUT TUER EN QUATRE MINUTES », annonce le « New-York Herald Tribune ». Ce gaz n'a ni goût, ni odeur, ni couleur ; il suffit pour mourir de le respirer. Son seul antidote, l'atropine doit être administrée sans délai, mais comment savoir ? Il ne revient pas cher. C'est l'idéal !

● NAZIS PAS MORTS : Parce qu'il a, paraît-il, « démontré » qu'Hitler n'était pas responsable de la guerre, un Américain, le professeur David Hoggan, reçoit un prix décerné par une société ouest-allemande, créée « pour la promotion de la recherche historique ».

● LU CETTE DECLARATION D'HITLER en tête du livre de Andrew Tully, « La bataille de Berlin » : « Quant à ces quelques ridicules centaines de millions de Slaves, nous moulerons les meilleurs d'entre eux dans la forme qui nous convient et nous isolerons le reste dans leurs propres porcheries... J'ai certainement le droit de déplacer ces millions d'êtres de race inférieure qui se multiplient comme la vermine. »

Le 22 novembre Salle Pleyel :



Pétula CLARK

Née au Pays de Galles le 15 novembre, elle totalise à 12 ans plus de 500 galas. Elle signe un contrat de sept ans avec le cinéma, et tourne plus de 25 films notamment avec Peter Ustinov, Kay Kendall, Alec Guinness.

Elle enregistre son premier disque à 17 ans, et continuera avec la moyenne magnifique de 20 disques par an.

En 1957, elle participe à l'émission d'Europe n° 1 « Musicorama » et devient célèbre dans notre pays en créant le fameux « Gondolier ».

De 1958 à 1960, elle perfectionne son français et enregistre dans cette langue.

En 1960, elle passe en vedette à l'Olympia où elle fait triompher ses propres chansons et d'autres écrites par Jean-Claude Darnal.

Le 15 novembre 1962, c'est une première triomphale à l'Olympia qui célèbre sa consécration de grande vedette, son anniversaire et son 10.000.000^e disque vendu dans le monde. Quelques jours plus tard, Pétula Clark reçoit le Prix National du Disque Français.

Pétula Clark, qui revient d'Angleterre, partira en tournée à travers la France, après le gala du MRAP, où elle se produira, accompagnée de Marcel Blanche, Paul Rovere, Fred Farrugia, Raymond Gimenes.

● LE DERNIER LIVRE DE RASSINIER, « Le drame des juifs européens », est actuellement étudié par les ambassades des pays arabes en France, qui espèrent en tirer un certain nombre de « précisions » et de « rectifications », affirme la revue « Jeune Afrique ». Nous voulons croire que les diplomates quels qu'ils soient, ont d'autres sources d'informations que les œuvres faussement historiques d'un néo-nazi patenté.

● 1944 ENFANTS ONT ETE « ENDORMIS » AVEC DES NARCOTIQUES dans la clinique du professeur Catel, qui fut l'un des trois experts de la commission du III^e Reich chargée de décider, en dernier ressort, de la vie ou de la mort des petits anormaux. Ce « professeur » est l'un des accusés du procès de Limburg.

● « NOUS SAVONS AUJOURD'HUI QU'HITLER n'était pas à proprement parler un homme politique. C'était en quelque sorte un génie, mais un génie dans les excès », écrit dans « Pueblo » — journal madrilène — M. Serrano Suñer, beau-frère de Franco et ministre des affaires étrangères, d'octobre 1940 à septembre 1942.

Auschwitz devait faire partie des excès du génial Hitler.

● OBERG ET KNOCHEN SONT LIBRES, mais... le plus ancien détenu de Franco est un résistant, Gaston Couvert, emprisonné depuis 1947 pour avoir, au cours d'une bagarre, causé la mort d'un ancien magistrat qui essayait de discréditer la Résistance.

Le 22 novembre
Salle Pleyel :



Jean-Claude DARNAL

Cet enfant du Nord, avait rêvé très jeune de devenir capitaine au long cours.

Après son service militaire, il s'installe à Paris où il se livre à de nombreuses activités : Sorbonne, Fac de Droit, journalisme, etc...

Pour s'amuser, il chante et fait la quête à St-Germain-des-Prés. Un soir un client se présente et lui propose d'écrire ses chansons. Darnal accepte. Il fait le tour du monde en auto-stop lorsqu'il apprend qu'Eddie Constantine va chanter deux de ses chansons.

Ce seront ensuite Catherine Sauvage, Annie Cordy, Edith Piaf, Colette Renard, Petula Clark... plus de trente interprètes.

Il interprétera lui-même ses chansons le dimanche 22 novembre au gala du MR AP.

LE PROBLÈME RACIAL AUX U.S.A. APRÈS LES ÉLECTIONS

LES MOBILES de l'électeur américain

L'écrivain noir Melvin Van Peebles, dont nous publions ici l'intéressante analyse vit actuellement en France. Son second roman : « Un ours pour le F.B.I. » vient de paraître en traduction française aux éditions Buchet-Chastel. Il a récemment écrit une pièce : « Fête à Harlem », créée en septembre dans le cadre du festival de Liège et qui a été jouée au cours d'une tournée en Belgique.

POUR certains, libéraux à l'esprit simple, il semble que ce soit la fin du cauchemar.

Ce n'est pas vrai.

Oui, l'extrême droite s'était monté le cou ; et elle se l'est fait couper.

Mais —

Le Sénateur Goldwater a été le candidat le moins plausible, le moins qualifié, le moins responsable qu'aucun des deux grands partis américains se soit jamais choisi comme champion pour la présidence.

Le Président Johnson l'a emporté par la majorité la plus spectaculaire de l'histoire : 15 millions de voix, bien plus encore que les 11 millions qui ont fait la victoire de Franklin Roosevelt en 1936.

Qui, l'extrême droite a eu le cou coupé.

Mais —

Coupé par qui ? C'est là la question.

Ce serait un grave excès de simplification de croire qu'un vote qui signifie une vive réaction d'opposition à l'extrême droite serait du même coup le symptôme d'une adhésion à la cause libérale.

Il n'y a pas de doute que, dans l'immédiat le vote qui a mis le Président Johnson aux commandes apportera une aide aux initiatives libérales. Mais il n'en reste pas moins que par ces 61 % des voix

« pour » Johnson, l'opinion américaine ne s'est exprimée que négativement : expression de défiance et d'antipathie — voix qui s'expriment négativement « contre » Goldwater ; sa personne d'abord, son irresponsabilité, son incompétence ; son programme ensuite, celui que lui et ses amis ont imposé au Parti Républicain, ses propositions archaïques, ses solutions simplistes.

Quant aux Démocrates, on ne trouve aucune définition claire de leur programme pendant la campagne électorale. Le Parti Démocrate a pu se dispenser d'apporter sa réponse aux questions qui d'habitude hantent les campagnes pour les élections présidentielles, par le simple fait que le candidat de l'adversaire était proprement

par

Melvin VAN PEEBLES

inacceptable. On peut dire paradoxalement que c'est sans aucun programme défini que Johnson a remporté la plus grande victoire présidentielle jamais enregistrée.

C'est que, bénéficiant du défaut de son adversaire, Johnson s'est trouvé l'homme de deux partis, qui lui ont apporté, l'un aussi bien que l'autre, un soutien considérable pendant la période pré-électorale comme au moment du vote. Alors que ce soutien ne traduit en aucune manière une adhésion au programme traditionnel du parti Démocrate.

PENDANT tout le déroulement du processus électoral, Johnson a fait carrière de candidat modéré, le candidat d'un « centre » où s'est regroupée une très large représentation des deux grands partis. Les partis, en accordant leur soutien à Johnson, et le peuple américain, en lui donnant ses voix, ont opté pour la modération, modération en politique étrangère, modération dans le contrôle des affaires intérieures. Quant à l'homme, on a voté pour ses talents de conciliateur, sa sensibilité aux droits de chacun qui, dans l'exercice de la politique, font les qualités d'un modéré.

Les businessmen l'ont soutenu dans l'assurance qu'il ne serait nul à s'attaquer à la libre entreprise. Nombre de Républicains l'ont largement appuyé, non par des préoccupations de sécurité sociale ou de crédits agricoles, mais en quelque sorte les yeux fermés, parce qu'il était le seul à qui raisonnablement confier le soin des affaires étrangères de la nation.

Il n'a pas fallu longtemps pour qu'apparaisse une preuve flagrante que cette coalition spectaculaire des électeurs et des politiciens américains pour barrer la route à l'extrême droite, en la personne de Barry Goldwater, ne correspond en aucune façon à une mobilisation en faveur de la cause libérale :

Le vote le plus significatif est celui par lequel les électeurs de Californie se sont exprimés le 3 novembre, précisément : Ces mêmes électeurs, exactement en même temps qu'ils se prononçaient contre Goldwater et pour Johnson, approuvaient, à une majorité de presque 2 contre 1, un certain 14^e amendement à la Constitution de leur Etat, qui annule toute précédente législation tentée pour lutter contre la discrimination, et donne force de loi à la discrimination antinoirs en matière de logement. Cet amendement contient de plus des dispositions qui prétendent frapper d'illégalité toute législation qui dans l'avenir en prendrait le contre-pied, dans le sens de l'intégration !

Cet amendement est considéré comme désastreux par les mouvements de défense des droits civiques ; c'est un exemple que d'autres Etats vont se hâter d'imiter ; et les autorités en matière de législation américaine le considèrent comme une des initiatives les plus radicales dans l'histoire récente de l'Amérique...

NON — Johnson n'a pas été élu à la présidence par la volonté d'intégration. Johnson a été élu à la présidence par l'instinct de conservation. C'est la première loi de la nature qui a joué, de sorte que l'issue des élections n'aurait dû surprendre personne.

La triste vérité est que les Américains ont simplement eu peur de Goldwater, de lui mettre la bombe entre les mains. L'enjeu n'était pas de mettre un terme à l'inhumanité de l'homme pour l'homme, mais d'empêcher Goldwater de mettre un terme à l'humanité.

André MAUROIS

de l'Académie Française ;

« L'Amérique a bien voté »

Au lendemain de l'élection du Président Johnson, nous avons demandé à M. André Maurois, de l'Académie Française, membre du comité d'honneur du M.R.A.P., de nous donner son point de vue.

L'éminent écrivain, auteur de plusieurs ouvrages sur les États-Unis et notamment de la partie consacrée à ce pays dans « Les deux géants », nous a déclaré :

« **L'**AMÉRIQUE a choisi, et bien choisi. Elle a exprimé, à une immense majorité, son horreur du racisme et de la ségrégation. Le Président Lyndon Johnson a confirmé, pendant toute la campagne, son accord avec Kennedy. Les droits civiques de tous les Américains seront proclamés et respectés. La déségrégation prendra du temps ; quelques Etats du Sud opposeront encore une résistance ; mais le choix est irréversible. La justice a gagné. »

Le choix des Noirs

Sept millions de noirs environ ont pu s'inscrire sur les listes électorales ; dans le Sud, plus de deux millions de noirs ont participé aux élections, soit deux fois plus qu'en 1960. Mais cela ne représente, dans le Mississippi par exemple, que 10 % de la population noire en âge de voter.

Les électeurs noirs ont voté massivement (95 %) pour Johnson. En Floride, dans le comté noir de Dade, les votes sont allés à Johnson dans la proportion de 10 contre 1. En 1960, les noirs n'avaient voté pour Kennedy qu'à 55 % contre 45 % pour Nixon. Johnson a donc bénéficié d'un apport supplémentaire de 2 à 3 millions de voix.

Une manœuvre de dernière minute tendant à rendre nuls les votes de nombreux noirs a été dévoilée la veille des élections : à l'insu du Pasteur King, des appels invitant les noirs à voter pour lui avaient été lancés.

Le pasteur King déclara qu'il s'agissait « d'un effort désespéré des partisans de M. Goldwater pour que les noirs gaspillent leurs votes ».

Dans certaines régions du sud des États-Unis, et notamment à Houston (Texas), des campagnes d'intimidation ont été menées contre les noirs : tous ceux qui avaient eu le moindre démêlé avec la police dans le passé, furent menacés d'arrestation s'ils se présentaient à un bureau de vote.

Si sur le plan juridique la lutte pour l'intégration et l'égalité des droits avance à grands pas, il n'en est pas de même sur le plan économique et social : le problème des « ghettos » noirs devient de plus en plus aigu.

À Harlem, le revenu moyen d'une famille est de 3.480 dollars contre 5.103 pour l'ensemble de New-York ; 19,1 % des hommes vivent séparés de leurs femmes contre seulement 3,3 % pour le reste de la ville ; le taux de la mortalité infantile est, dans le quartier noir, double de celui des quartiers blancs ; celui des drogués est huit fois plus élevé, ceux de la criminalité et des maladies vénériennes six fois supérieurs.

49 % des batisses de Harlem ont été classées « insalubres » par les services d'hygiène de la ville, et 11 % d'entre elles promises à la destruction.

Ces pourcentages tombent à 15 et 3 % pour le reste de New-York.

Evoquant le vote massif des noirs de l'est et du nord des États-Unis en faveur de M. Johnson, plusieurs leaders de la communauté de couleur ont fait savoir qu'un « groupe de pression » serait bientôt créé à Washington afin d'influencer les parlementaires en leur faveur.

Le pasteur King a déclaré d'autre part que des manifestations seraient organisées de nouveau dans certains États du Sud « afin de rappeler que l'iniquité demeure le lot des noirs ».

à...

boston

Le cardinal Richard Cushing, archevêque de Boston, a lancé un appel aux hommes de bonne volonté pour qu'ils éliminent « les maux monstrueux du racisme », ajoutant : « le prochain mouvement doit venir de nous. Ce doit être un mouvement en faveur de la liberté pour tous les droits du noir en tant qu'homme et citoyen ». « Le racisme chrétien est une contradiction », a conclu le cardinal.

le cap

Les grands rabbins Israël Abraham et David Sherman, du Cap, et Bernard Casper, de Johannesburg, se sont joints

aux dirigeants anglicans, méthodistes, catholiques, presbytériens et musulmans pour adresser une protestation au premier ministre Verwoerd et au ministre de la justice Vorster contre la loi sud-africaine qui permet de maintenir les suspects 90 jours en prison sans inculpation.

Dans cette déclaration les autorités religieuses estiment qu'une telle loi constitue la négation de la justice, « une violation de la loi morale et une atteinte à la conscience religieuse. »

paris

Huit journalistes parmi lesquels Jean Lecerf, Jacques Duquesnes, Clara Candiani, viennent de fonder l'association « Vaincre la faim », dont le but est d'informer l'opinion publique des problèmes du sous-développement.

karachi

Le gouvernement pakistanais vient d'interdire toutes les exportations à destination de l'Afrique du Sud ; de plus, les navires pakistanais n'ont plus le droit de faire escale dans les ports sud-africains.

Cette décision qui est applicable immédiatement, est conforme aux termes de la résolution prise le 6 novembre 1962 par l'Assemblée générale de l'O.N.U. qui préconisait le boycottage économique et diplomatique de l'Afrique du Sud, afin d'inciter le gouvernement raciste de Verwoerd à abandonner la scandaleuse politique d'apartheid.

copenhague

Trois cent cinquante jeunes manifestants ont brûlé le 20 octobre dernier, un mannequin vêtu d'un uniforme à croix gammée représentant le général Franco.

A la suite de la plainte déposée par l'Ambassade d'Espagne, le parquet de Copenhague a fait connaître que les dispositions du code danois ne lui permettent pas d'engager les poursuites.

Depuis, Franco a été brûlé en effigie à deux reprises au Danemark.

prétoria

Les murs de l'ambassade britannique ont été recouverts, au lendemain du succès des travailleurs, de slogans peints en rouge, tels que : « Wilson au poteau », de faucilles et de marteaux, ainsi que d'étoiles de David.

Savoir dormir...

c'est
savoir vivre !



EN VENTE dans toutes les bonnes
Maisons de Literie et d'Ameublement et les grands Magasins.

Le pasteur M. L. KING Prix Nobel

La vie de Martin Luther King est une découverte progressive de la solidarité avec son peuple frustré des garanties de la loi et des chances égales dans le travail, la culture et le loisir. Cette vie est aussi un apprentissage de la puissance des souffrances non méritées, de la force réaliste de la non-violence, de l'espérance grandissante de la liberté et de la dignité par delà la haine sourde des adversaires et l'attentisme débilant des bons prêcheurs de la patience. Tout ce que dit et écrit le pasteur noir porte la marque d'une vérité apprise à l'épreuve des faits. Il n'est ni un théoricien, ni un utopiste, mais un combattant réfléchi, un croyant lucide.

Il naquit en 1926 à Atlanta en Georgie. Comme son père, son grand-père et son arrière-grand-père il voulut devenir pasteur de l'Eglise baptiste. Il fit ses études de théologie entre 1948 et 1954, s'intéressant particulièrement à la dogmatique et à la philosophie. La lecture des livres de Walter Rauschenbusch, l'un des fondateurs du mouvement du « Christianisme Social » à la fin du XIX^e siècle, l'impressionna particulièrement. Mais il redoutait de tomber dans un optimisme superficiel, ne correspondant ni à la vérité chrétienne, ni à l'ex-

PAR

le pasteur André DUMAS

professeur de morale à la
Faculté de Théologie protes-
tante de Paris, membre
du Comité d'Honneur du
M.R.A.P.

périence de la vie. « Je trouvais, écrit-il, que Rauschenbusch était victime de ce culte du progrès qui a caractérisé le XIX^e siècle et qui l'amenait à faire trop confiance à la nature humaine. Il en arrivait de plus, dangereusement, à identifier presque le royaume de Dieu avec un certain système social et économique, une tentation à laquelle l'Eglise doit éviter de succomber. ». Martin Luther King lisait aussi alors les œuvres de Gandhi et se trouvait conquis par sa conception de la « Satyagraha », c'est-à-dire de la vérité qui devient force. Mais en lui-même le jeune étudiant, profondément remué par l'injustice permanente de la ségrégation, se demandait si les célèbres paroles de Jésus « Si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente lui aussi l'autre, aimez vos ennemis », ne manquaient pas quelque peu de réalisme, dès lors qu'il ne s'agit plus de relation entre individus, mais de conflits entre groupes sociaux et en particulier entre races.

Le peuple en marche

C'est alors, le 1^{er} septembre 1954 qu'il prit un poste de pasteur à la Dexter Avenue Baptist Church à Montgomery en Alabama. C'est là qu'il assista à la fameuse expérience du boycott des autobus par la population noire, qui, saturée d'humiliations dans les transports en commun, manifesta par un acte collectif de non-coopération sa détermination de devenir libre. Martin Luther King vit tout un peuple préférer la dignité de la marche à pied à la complicité d'un confort acheté au prix de la honte. Comme il devait se souvenir de cette marche dans le désert, loin des « pots de viande » mangés dans la servitude de l'Egypte, de cet Exode libérateur qui est le thème majeur de tant de « negros spirituals » ! Ce peuple en marche demanda au pasteur King de lui servir d'orateur public. Le voici maintenant engagé dans une responsabilité collective, ayant à vérifier dans le feu de la vie ce qu'il avait jusque-là médité sur des livres.

En 1955 il est élu membre du comité exécutif de la « National Association for the advancement of colored people ». Depuis 1957, il est président de la Conférence des dirigeants chrétiens du Sud. C'est dans doute sa participation à la campagne contre la ségrégation à Birmingham, à partir du 3 avril 1963, qui l'a fait connaître de tous. Cent ans après la proclamation de l'émancipation des noirs, Birmingham, dit-il, était « la ville la plus importante d'un Etat policier dont le gouverneur George Wallace avait, le jour de son installation, prononcé le serment suivant : ségrégation aujourd'hui, ségrégation demain, ségrégation toujours ». Les Noirs qui constituaient les deux-cinquièmes de la population ne formaient qu'un huitième de l'électorat. De 1957 à 1963, dix-sept églises ou maisons de noirs furent détruites par des bombes. Martin Luther King dut, normalement, prendre sa part de cette violence toujours latente. Cinq fois jeté dans les prisons de l'Alabama, deux fois plastiqué, journellement menacé de mort ainsi que sa famille, il plongea dans la lutte sans jamais renoncer à sa conviction profonde : « Il nous fallait devenir ca-

pables de supporter les brutalités sans rendre les coups... Savoir qu'il nous importait plus de gagner notre juste querre que de sauver notre peau suffisait à nous protéger. »

On connaît l'issue victorieuse de ce combat. Les milieux d'affaires, effrayés par la persistance du boycott, conclurent un accord mettant fin à la ségrégation sur le plan local, le Président Kennedy décida d'envoyer à Birmingham 3.000 hommes des troupes fédérales pour garantir l'accord contre les provocations de la police d'Etat du gouverneur Wallace. Aujourd'hui Martin Luther King est célèbre. Il a parlé lors de la grande marche de Washington. Il est consulté par le Président. Il est entendu par la Chambre des Représentants. Il vient d'être couronné à Stockholm. Il a 38 ans.

Confiance et réalisme

Mais il n'est certes pas homme à se laisser aveugler par le succès, ni à ériger en recette absolue un combat difficile.

Ses yeux demeurent parfaitement ouverts sur une situation à la fois amère et explosive. Bien des blancs lui ont reproché d'être « religieusement trop pressé » et sans doute de nombreux noirs, surtout dans le Nord, se demandent, au contraire, s'il faut vraiment se retenir devant le sang. Dans son admirable « Lettre à des collègues raisonnables » (1), adressée à huit pasteurs qui critiquaient ses activités « peu sages et inopportunes », Martin Luther King dénonce la faiblesse de l'Eglise devant l'injustice sociale : « L'Eglise contemporaine trop souvent est une voix faible, sans efficacité, rendant un son incertain. Trop souvent elle est le grand défenseur des statu quo. Loin d'être troublée par la présence de l'Eglise, l'autorité de la communauté moyenne est renforcée par l'approbation silencieuse, et souvent explicite, des choses telles qu'elles sont. Si l'Eglise d'aujourd'hui ne reconquiert pas l'esprit de sacrifice de la première Eglise, elle perdra son authenticité, elle perdra la fidélité de millions d'hommes et sera rejetée comme un club mondain inutile et sans signification pour le XX^e siècle. »

Peut-être le plus remarquable chez Martin Luther King est-il cette faculté de confiance sans illusion, de courage sans fanatisme, de réalisme sans lassitude. N'est-ce pas lui et lui seul qui vient, à la veille de la campagne présidentielle américaine, de proposer de consacrer, pendant dix ans, un budget spécial extraordinaire pour que la communauté noire américaine rattrape intégralement son retard culturel et technologique, faute de quoi la ségrégation économique occulte perpétuera la ségrégation législative abolie. Seule l'adoption résolue d'un tel programme donnerait la preuve que les électeurs du Président Johnson sont vraiment différenciés, sur le plan des réalisations sociales, des supporters de Barry Goldwater. Sartre nous a dit qu'il aurait accepté le prix Nobel s'il lui avait été donné au temps de la guerre d'Algérie. Puis-je donc le prestige du Prix Nobel, conféré au Révérend Martin Luther King au temps de la guerre raciale, l'aider dans son inlassable lutte pour la fraternité par la justice, dans son combat non violent contre la violence des situations stagnantes, du désordre établi.

(1) La « Lettre à des collègues raisonnables » a paru dans plusieurs revues françaises : *Esprit*, janvier 1964 ; *Preuve*, octobre 1963. On trouvera de nombreux extraits des autres écrits de M. L. King dans : *Le conflit racial aux U.S.A. Le Rév. Martin Luther King. Cahiers de la Réconciliation*, février 1964. 42, cours Roosevelt, Lyon-6^e. Prix 1,50 F. C.C.P. Ancey 4209.72 Lyon.

Au Gala du M.R.A.P.



LES MACHUCAMBOS

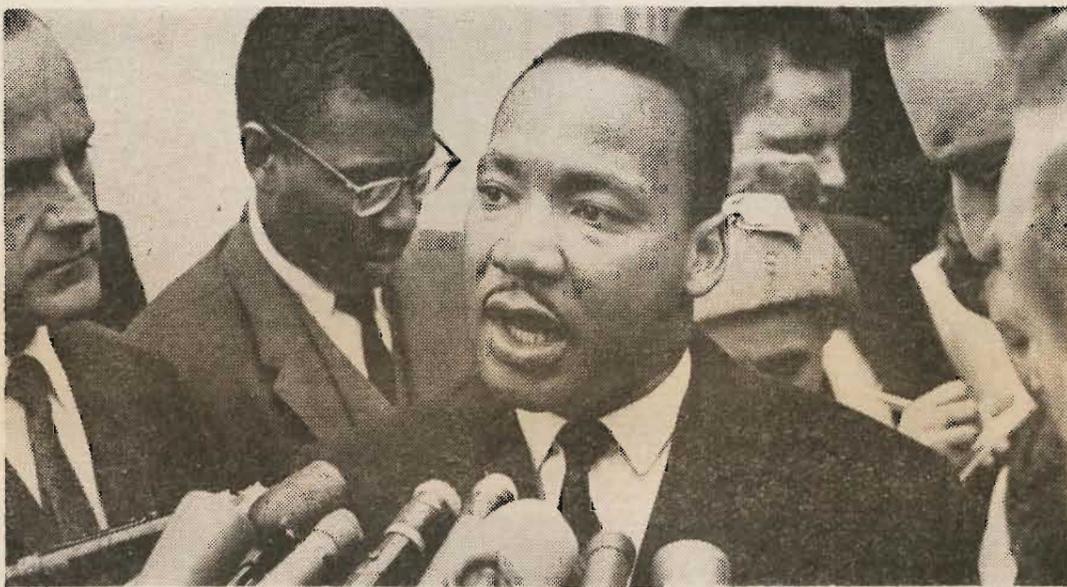
Une secrétaire d'ambassade, un avocat et un peintre qui partageaient le même goût pour le folklore sud-américain se rencontrent à Paris, à l'« Escala », se lient d'amitié : c'est ainsi qu'est né le célèbre trio des « Machucambos ».

Julia Cortés est née au Costa-Rica. Elle avait été successivement secrétaire d'ambassade à Madrid, et à Rome avant de rencontrer à Paris Rafael Gayoso et Romano Zanotti.

Rafael Gayoso, né en Espagne, avait été amené par son métier d'avocat à voyager au Mexique et à Cuba, où devait assimiler parfaitement les rythmes et les caractéristiques du folklore afro-sud-américain. Il quitte très vite le Barreau pour la chanson et la France.

Quant à Romano Zanotti, né en Italie, émigré en Argentine, le chant et la peinture étaient ses deux passions. A 18 ans, il revient en Europe et chante à Paris dans plusieurs cabarets en s'accompagnant de sa guitare.

Il a fait longtemps partie des « Guaranis » qu'il a quittés pour former avec ses amis Julia et Rafael, le trio des « Machucambos » qui sera au gala du M.R.A.P., le 22 novembre, à la salle Pleyel.



Le pasteur Martin-Luther King sort de la Maison-Blanche après une entrevue avec le président Johnson

La loi, l'ordre et la justice

Nous reproduisons ci-dessous quelques extraits des écrits du Pasteur Martin Luther King.

LA JUSTICE PASSE AVANT L'ORDRE

Je dois confesser qu'au cours de ces dernières années, j'ai été déçu par le blanc modéré. J'en suis presque arrivé à la regrettable conclusion que la grande pierre d'achoppement des noirs dans leur marche vers la liberté n'est pas l'homme du « White Citizen's Council » ou du Ku Klux Klan mais le blanc modéré qui est plus attaché à « l'ordre » qu'à la justice ; qui préfère une paix négative, qui est absence de tensions, à une paix positive qui est la présence de la justice ; qui dit constamment : « Je suis d'accord avec vous pour le but que vous poursuivez, mais je ne peux être d'accord avec vos méthodes » ; qui, à la manière paternaliste, croit pouvoir établir un programme pour la liberté d'un autre homme ; qui vit dans un concept mythique du temps, et recommande constamment au noir d'attendre « un moment plus opportun ». La compréhension superficielle des gens de bonne volonté est plus nocive que l'incompréhension absolue des gens de mauvaise volonté. L'approbation tiède est plus embarrassante que le rejet pur et simple.

UN BESOIN IMPERIEUX DE LIBERTE

Les opprimés ne peuvent pas rester indéfiniment opprimés. Le goût de la liberté finit toujours par se manifester et c'est ce qui est arrivé au noir américain. Quelque chose en lui lui a rappelé son droit de naissance à la liberté, et quelque chose au dehors de lui, lui a rappelé que ce droit peut être conquis. Consciemment ou in-

consciemment, il a été pris par l'esprit du siècle, et, avec ses frères noirs d'Afrique, ses frères bruns ou jaunes d'Asie, d'Amérique du Sud ou des Caraïbes, le noir américain avance, avec un sentiment de grande urgence, vers la terre promise de la justice raciale. Celui qui comprend le besoin vital qui a envahi la communauté noire comprend immédiatement pourquoi il y a des manifestations publiques. Le noir a d'innombrables ressentiments rejaillés et frustrations latentes, et il doit les libérer.

NE PAS ACCEPTER LE MAL

Celui qui accepte passivement le mal est tout autant impliqué dans ce mal que celui qui aide à le perpétuer. Celui qui accepte le mal sans protester coopère en fait avec ce mal. Quand des gens opprimés acceptent volontairement leur oppression, ils ne servent qu'à donner à l'opresseur une justification trop commode de ses actes. L'opresseur poursuit souvent sa route sans se rendre compte du mal que comporte son oppression, aussi longtemps que les opprimés l'acceptent. De sorte qu'afin d'être sincère envers sa propre conscience et fidèle à Dieu, un homme juste n'a pas d'autre alternative que de refuser de coopérer avec un système mauvais.

LE PROGRES HUMAIN

Le progrès humain n'est ni automatique, ni inévitable. Même un coup d'œil superficiel jeté sur l'histoire révèle qu'aucun progrès social n'avance sur les roues d'un déterminisme inévitable. Chaque pas en avant vers la justice recherchée réclame le sacrifice, la souffrance et la lutte, ainsi que les efforts inlassables, le souci passionné de personnes consacrées.

Où que ce soit, une seule injustice menace la justice partout.

Les criminels hitlériens vont-ils bénéficier de la prescription ?

Le gouvernement de Bonn a confirmé, le 11 novembre, son refus de prolonger le délai de prescription des crimes de guerre, qu'il avait fixé au 8 mai 1965. Après cette date, il ne sera plus engagé de poursuites contre les criminels nazis. Ceux qui auront alors échappé au châtiement pourront sortir de l'ombre, agir en toute impunité, récupérer les trésors qu'ils avaient cachés...

Pour que soit empêché ce scandale, le M.R.A.P. organise une

ASSEMBLEE D'INFORMATION

Vendredi 11 décembre à 20 h. 30 à l'Hôtel Moderne, Pl. de la République, Paris

Au cours de cette soirée, présidée par

Charles PALANT

Secrétaire général du M.R.A.P.,

le Bâtonnier Paul ARRIGHI

Membre de l'Institut, montrera que le projet du gouvernement fédéral allemand constitue

Un défi au droit international et aux accords interalliés

Soulignant la nécessité pour tous de s'opposer à la mesure annoncée à Bonn.

Jean SCHAPIRA

Membre du Bureau National du M.R.A.P. en montrera les graves conséquences :

Un dangereux renfort à l'internationale nazie - Un encouragement au néo-nazisme

LES AMIS DU M.R.A.P. SONT INVITES A PARTICIPER NOMBREUX A CETTE ASSEMBLEE.

« Minute » récidive...

FAIRE peur, susciter la haine : tels sont les objectifs de « Minute », qui lançait, il y a quelques mois, une virulente campagne contre les Algériens vivant en France. A en croire cette feuille, qui s'efforce en permanence de miser sur les scandales (et au besoin de les créer), notre pays serait soumis à l'invasion catastrophique de centaines de milliers de monstres dangereux, coupables de tous les crimes, atteints de toutes les maladies, qui volent notre argent, mangent notre pain, menacent notre vie.

En conséquence, la défense — nécessaire — de la Sécurité Sociale est envisagée par « Minute » (et ses pareils) sous un angle très particulier : si ça va mal, c'est la faute des Algériens, tout nombreux dans nos hôpitaux. Il en est de même des insuffisances — réelles — de l'équipement sportif : s'il n'y a pas assez de piscines, c'est la faute des Algériens qui s'y pressent et s'y conduisent mal...

On reconnaît là, au passage, le rôle classique du racisme : créer des diversions pour éviter que soient posées les vraies questions. Le résultat, c'est la méfiance, l'hostilité, les discriminations, voire les violences contre ceux que l'on a désignés comme boucs émissaires. Déjà, cet été, les mensonges et les provocations de « Minute » avaient servi de point de départ à diverses tentatives pour exclure les Algériens des piscines et des plages — comme les noirs aux Etats-Unis.

Suites...

En mai et juin derniers, plusieurs organisations avaient dénoncé vigoureusement les campagnes de « Minute », et le M.R.A.P. avait demandé aux autorités judiciaires d'engager, selon la loi, des poursuites pour diffamation raciale et excitation à la haine raciste. Quelques semaines après, était communiquée à notre Mouvement la décision du Parquet : « Dossier classé sans suite ».

Comme on pouvait s'y attendre, « Minute », encouragé par cette impunité, récidive : pourquoi se gêner ? Dans le numéro du 30 octobre, qui s'établait récemment à la devanture de nombreux kiosques, c'est avec une audace accrue que l'équipe de Jean-François Devay relance l'opération haine et peur.

Sous le titre : « Assez de crimes d'Algériens ! », une grande photo représentant un groupe d'Algériens surveillés par un

policier, avec, en surimpression, ces mots : « Assassins, viols, vols, rixes en hausse continue. Et la police avoue son impuissance ». La photo, selon toute apparence, a été prise pendant la guerre d'Algérie, lors de la faute des Algériens, tout nombreux dans nos hôpitaux. Il en est de même des insuffisances — réelles — de l'équipement sportif : s'il n'y a pas assez de piscines, c'est la faute des Algériens qui s'y pressent et s'y conduisent mal...

Quant à l'article qui occupe en entier une page intérieure, il recourt aux procédés habituels en ce genre de littérature : affabulation, généralisations abusives, en

Génocide et déicide

HITLER, connais pas ! Pour un peu, cette formule qui traduit l'ignorance d'une certaine jeunesse, les hitlériens d'hier — une grande partie du moins — la reprendraient volontiers à leur compte. Conscients de la réprobation provoquée par les crimes nazis, ils préfèrent n'en pas parler, ou les nier, tout simplement.

Des tracts diffusés récemment à Paris, sous le titre « La fable des six millions », prétendent démontrer, en alignant des chiffres, qu'il n'y a pas eu de génocide, et que les « statistiques fausses » à ce sujet sont mensongères. Le chiffre de six millions d'hommes, femmes et enfants assassinés par les nazis a pourtant été maintes fois démontré. Mais, le « Nouvel Ordre Européen » qui a édité ces tracts espère encore, par cette campagne, tromper et recruter des gens non avertis.

Le crime de « déicide », en revanche, les anciens et néo-nazis ne sont pas prêts de l'absoudre. Pour s'élever contre

le projet du Concile, Maurice Bardèche, directeur de « Défense de l'Occident », offre sa plume à « Rivarol ». Théologien d'occasion, « C'est sur Dieu même, écrit-il gravement, que les juifs ont porté la main. Dire que les juifs ont commis une « erreur », effacer le mot « déicide », c'est employer le langage d'un séculier, d'un homme du monde et non d'un chrétien. »

Ainsi le déicide réaffirmé pourrait justifier, si nécessaire, le génocide que l'on cherche à camoufler.

Peu à peu — on le constate en le suivant attentivement — la presse d'extrême-droite, parvient à mettre à point une certaine « doctrine » raciste adaptée aux données de l'actualité. Le racisme tel qu'on l'enseigne 20 ans après la défaite d'Hitler, à l'époque de la décolonisation. La négation des crimes nazis s'accompagne d'efforts accentués pour réhabiliter les hitlériens et leurs collaborateurs, Pétain en tête.

La défense de la « pureté » de la race puise sa « justification » dans l'émancipation des peuples d'Afrique et les luttes des noirs américains, présentées comme un danger non seulement pour l'hégémonie, mais pour la sécurité des blancs dans le monde. Par un de ces détournements de vocabulaire dont ils sont coutumiers, ces messieurs appellent « racisme » toute affirmation par les peuples de couleur de leur dignité humaine. A celle-ci, ils opposent, comme une litanie, la prétendue infériorité native des Noirs. A ce propos, le numéro spécial de « Europe Action » intitulé « Sous-développés, sous-capables » (dont nous avons parlé le mois dernier) fait figure de document de base, abondamment recommandé à l'attention des « nationaux ».

De ce thème en découle un autre : celui de « l'invasion » de la France par les Algériens (« Minute »), les noirs et aussi les juifs, considérés également comme des « étrangers », des « allogènes ». De semaine en semaine, se multiplient les appels apocalyptiques à « débarrasser » notre pays de cette « vermine ».

C'est évident : l'insolence croissante des feuilles racistes résulte directement de l'impunité dont elles bénéficient. **DANS LE CADRE DE LA LOI ACTUELLE — FORT IMPARFAITE — C'EST AUX POUVOIRS PUBLICS QU'IL APPARTIENDRA D'ENGAGER LES POURSUITES NECESSAIRES, MAIS LES PAROUVETS DEMEURERONT PASSIFS. IL IMPORTE, POUR UNE ACTION JUDICIAIRE EFFICACE, QUI FERAIT RECULER CETTE NOUVELLE PAGNE DE RACISME, QU'ILS SOIENT ADOPTEES D'URGENCE LES DEUX PROPOSITIONS DE LOIS ELABOREES PAR LE M.R.A.P. ET DEPOSEES AU PARLEMENT DEPUIS DE LONGS MOIS.**

NON ! Pétain ne serait pas acquitté !

La France est un pays où l'on oublie vite. Voilà sans doute pourquoi nous assistons à nouveau à une campagne de grande envergure pour la réhabilitation de Pétain. Des périodiques ont l'impudence de consacrer à Pétain la presque totalité de leurs numéros.

Parmi ceux qui participent à cette vaste opération nous retrouvons M. Delattre qui s'intitule premier juré au procès Pétain. Cela peut laisser supposer aux « braves gens » que sa compétence lui a donné ce titre important.

L'histoire est beaucoup plus terre à terre ; seul le tirage au sort en a fait un premier juré et le voyage sur le « Massilia » un parlementaire « résistant ».

Moi qui n'ai été modestement que le huitième ou neuvième juré du procès Pétain, je pense que la touchante image du maréchal qui, chargé de gloire et d'années, fit don de sa personne à la France pour atténuer son malheur est une belle image d'Epinal. Mais on oublie une chose : que Pétain représente d'abord une politique dont il a revendiqué la responsabilité : « Cette politique est mienne. Les ministres ne sont responsables que devant moi. C'est moi seul que l'Histoire jugera. » (Message du 30 octobre 1940).

C'est pour cela qu'aujourd'hui la tentative de réhabilitation de Pétain est en réalité une tentative de réhabilitation de toute la politique de trahison de Vichy.

Une Assemblée menacée et apeurée a délégué au maréchal, en juillet 1940, le pouvoir constituant. Lui s'attribue, de sa propre autorité la totalité du pouvoir gouvernemental et législatif. « Il nomme et révoque les ministres, qui ne sont responsables que devant lui. Il exerce le pouvoir législatif en Conseil des Ministres. » (Actes constitutionnels N° 1 et 2). Il commente : « L'autorité ne vient plus d'en bas. Elle est proprement celle que je confère et délègue. » (12 août 41.) C'est l'exacte négation de la Déclaration des Droits : « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu, ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. »

L'« Etat français » est l'image renversée de l'Etat républicain. Nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi antérieure au délit : c'est, depuis cent cinquante ans, l'axiome du droit français. L'acte constitutionnel N° 5, instituant la Cour Suprême de Justice, proclame : « L'action publique se prescrit par dix ans à dater de la perpétration des faits, même si ceux-ci sont antérieurs à la promulgation de la présente loi. »

Pétain d'ailleurs se méfia de ses propres juges. Par l'acte constitutionnel N° 7, il s'érige juge suprême : il pourra édicter lui-même des pénalités illimitées contre les ministres et hauts fonctionnaires du

présent et du passé. Les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire viennent se confondre en sa personne.

Les neutres observent et commentent. « L'ancienne déclaration des droits se trou-

sens », comme le prouvent les exemples espagnols, italien, allemand.

Un article de **Jean PIERRE-BLOCH** Ancien Ministre

ve abrogée du fait qu'on se servira, en réalité, de lettres de cachet (en français dans le texte) pour se débarrasser de toute opposition », écrit l'amiral Leahy. L'ambassadeur W. Bullitt s'étonne : « Ce qui se dégage de ces conversations, c'est l'impression extraordinaire que les dirigeants français veulent faire table rase de tout ce que la France a représenté au cours des deux dernières générations. »



M. Pierre-Bloch prêt serment au procès Pétain. (Cette photo prouve que, contrairement à ce qu'a dit M. Delattre, les jurés parlementaires prêtent serment comme les autres)

« Messagers du Maréchal », Cercles L'Ordre des Combattants, célèbrent l'Édred Nouveau, qui, aux principes « rigoureusement vides de sens » de la démocratie — liberté-égalité, fraternité — substitue des principes « diamétralement opposés » — responsabilité, autorité, hiérarchie — « réalités solides et même réalités de bon

On passe sous silence, dans ce plaidoyer fait à grand renfort de publicité, la création des sections spéciales tout exprès pour envoyer les suspects à la guillotine.

On se garde bien de parler de l'action de Pétain livrant sans hésiter les juifs, parmi lesquels un de ses anciens officiers d'Etat-Major. Et l'on se rappelle que le même journal ayant tenté de démontrer que Pétain avait protégé les juifs s'était attiré un cinglant et méprisant démenti du Grand Rabbin de France Jacob Kaplan.

Lutte sourde contre l'occupant ? Nous n'avons pas oublié le message du 25 décembre 1943 où tandis que, d'accord avec Vichy, les agents nazis vidèrent nos champs et nos usines de tout ce qu'il y avait d'hommes valides, Pétain, de cette voix nasillarde qui aurait fait la joie des chansonniers à une époque normale, s'adressant aux ouvriers ainsi déportés pour remplacer ceux qu'Hitler mobilisait contre nous, ne craignait pas de leur dire : « Ayez sans cesse présente à l'esprit cette certitude que vous travaillez pour la France ».

On pourrait ajouter tous les documents que nous avons eu entre les mains depuis la fin du procès Pétain. Ils sont accablants, ils montrent d'une manière incontestable que c'est sur l'ordre de Pétain que des malheureux soldats français se sont faits tuer en Algérie, au Maroc par les Américains et les Anglais au lieu de se rallier à eux.

Le livre qui vient de sortir sur le débarquement en Afrique du Nord le démontre d'une manière totale et on demeure confondu des réactions de Pétain lorsqu'il a appris le débarquement en Afrique du Nord.

L'Afrique accueille ses libérateurs à coups de fusils. La flotte sombre sans pouvoir combattre. Un imbécile offrait la Tunisie aux Allemands. Voilà ce que montre d'une manière irréfutable les nouveaux documents que nous avons en mains.

Les républicains sans distinction de tendances comme toute la Résistance diront « non » à toutes tentatives de réhabilitation de Pétain.

Le transfère de Pétain à Douarnent, c'est un pas de plus sur le route du fascisme et des tords criminelles. Tant que nous serons vivants, nous, les rescapés, nous ne permettrons pas cette imposture.

Autour de Tixier-Vignancour Les groupes racistes s'agitent...

POINT de pardon, la justice, criaient les orateurs nationaux, qui faisaient acclamer Pétain, acclamer Bidault (mais oui, ce Bidault qu'on vient d'essayer de jeter dans les jambes de Tixier et qui répond : « Je suis derrière lui »).

Mais surtout montait, frappait les murs et le plafond le cri scandé qui ne cessera plus, croyons-le, jusqu'à l'élection présidentielle :

« Tixier ! Tixier !... »

C'est en ces termes enthousiastes que, dans « Rivarol », le vichyste Pierre Dominique relate le meeting organisé le 6 novembre à la Mutualité par l'Union Française pour l'Amnistie. Détournée de son but par les organisations d'extrême droite, cette manifestation n'est qu'un exemple parmi celles qui se multiplient à travers la France, pour le soutien de Tixier-Vignancour. La candidature de celui-ci à la présidence de la République est un excellent prétexte pour mobiliser le ban et l'arrière-ban des anciens et des nouveaux nazis, pour exalter en toute liberté l'O.A.S. et ses chefs, pour lancer de violen-

Dans l'immédiat, les partisans de Tixier-Vignancour déploient des efforts considérables pour toucher la jeunesse, particulièrement dans les lycées, s'appuyant sur la Fédération des Etudiants Nationalistes (F.E.N.) et sur divers petits groupes issus du mouvement « Jeune Nation » dissout il y a quelques années. Ces groupes sont, entre autres, les Comités d'Europe-Action, les Etudiants Nationaux-Socialistes (E.N.S.), le Front Unitaire Européen, la Jeunesse Nationale Socialiste (J.N.S.), le Parti Proletarien National-Socialiste (qui édite et diffuse « Le Viking »), l'Union Mondiale National-Socialiste (dirigée par l'Anglais Colin Jordan et le nazi américain Rockwell), auxquels se joignent fréquemment le Rassemblement de l'Espoir Public, la Restauration Nationale et la Fédération des Etudiants Rapatriés.

Une grande agitation règne autour et même à l'intérieur de plusieurs lycées parisiens, où sont diffusés des tracts comme celui que nous reproduisons ici ou ceux de la F.E.N., où l'on peut lire :

« Etes-vous d'accord pour (...) voir nos universités envahies par des étudiants sous-développés, qui stagnent définitivement sur les bancs des amphitros ; (...) assister sans broncher à l'invasion de la France par les « travailleurs » algériens qui envahissent nos hôpitaux, vivent de la Sécurité Sociale, font régner partout une insécurité inadmissible ? »

« Non ! Alors... Ecrivez avec la F.E.N. des crédits pour la jeunesse. (...) l'expulsion des allogènes ! »

Les groupes de chocs fascistes ne se contentent pas de répandre cette « littérature ». Fin octobre, des distributeurs de tracts

favorables à Tixier-Vignancour ont attaqué et blessé dans la cour de la Sorbonne, des étudiants de la Fédération des groupes de Lettres, qui, eux aussi, diffusaient des tracts. Au lycée Louis-le-Grand, c'est des jeunes militants du M.R.A.P. que les nerfs de la F.E.N. ont agressés.

Une question se pose : les pouvoirs publics toléreront-ils encore longtemps ces dangereuses activités ? Les lycéens et étudiants qui se groupent de plus en plus nombreux autour du M.R.A.P. exigent que des mesures soient prises pour débarrasser leurs établissements et l'Université française de ces tribulations néo-nazis.

minute LE DE SAISON

Numéro 138 30 octobre 1964 Chaque vendredi 1,50 F

ASSEZ DE CRIMES D'ALGERIENS!

ASSASSINATS, VIOLS, VOLS, RIXES EN HAUSSE CONTINUELLE... ET LA POLICE AVOUÉ SON IMPOISSANCE

(VOIR PAGE 5)

vue de déshonorer toute une communauté. Partant de quelques faits divers où sont impliqués des Algériens, « Minute » en vient à présenter l'ambassade d'Algérie à Paris comme un repère d'assassins et la France entière comme un champ de bataille, soumis aux exactions de « cette arabe sombre qui fait peser sur nos villes une effroyable menace et qui recrute mille soldats par jour qu'Allah fait ».

« Ils sont devenus les maîtres du crime en France », écrit des Algériens le rédacteur de l'article, pour qui « le crime, le brigandage et le vice sont de plus en plus le domaine réservé » de la « pégre algérienne ».

Et il rapporte, à titre d'exemple, ce qui se passe à Lyon en ces termes : « Pas de jour sans qu'en un point quelconque de la ville, un vol, un meurtre ne soient commis par des Algériens. Il n'y a des quartiers de Lyon où une femme seule ne peut plus passer sans risquer une agression suivie d'une tentative de viol. Les commissariats sont assaillis de plaintes. Chaque jour ajoute à la liste ».

En conclusion, « Minute » demande bien sûr l'établissement d'un régime spécial pour la totalité des Algériens. Pour faire échec à la « marée montante de la pégre algérienne », il faut, affirme-t-il, « régler les et surveiller sévèrement la main-d'œuvre nord-africaine en France ». Autrement dit : revenir aux méthodes utilisées pendant la guerre d'Algérie, ou à celles que l'on pratique en Afrique du Sud à l'égard des noirs...

Comment naît la suspicion

Devant les « dossiers » truqués que présente « Minute », on conçoit que des gens de bonne foi, impressionnés, puissent ressentir effectivement quelque inquiétude, dans la mesure où ils ignorent la réalité et manquent d'esprit critique. C'est pour les éclairer, plus que pour répondre à ceux

★ Suite page 8. Albert LEVY.

A propos du « choc des races »

La revue « La Nel » publie sur le racisme dans le monde un numéro plein d'intérêt. On peut n'être pas compétent pour en discuter tous les aspects, on peut apprécier plus ou moins tel ou tel article, il reste que l'ensemble dénonce avec vigueur les horreurs de l'hitlérisme et celles de la ségrégation, nous fait sentir en Alabama ou en Afrique du Sud le souffle encore puissant de la « bête immonde ».

Mais le numéro se termine par un étrange article. « Le choc des races », signé de M. Alain Peyrefitte, dont les thèses semblent relever d'un confusisme inattendu. Conflits de races, les combats entre Turcs et Grecs égyptotes, qui l'eût cru ? Conflits de races, les heurts entre Canadiens anglais et Canadiens français, qui l'eût dit ? Voilà une façon bien aisée de conclure que le choc des races est éternel : il suffit de voir dans tous les conflits, quels qu'ils soient, des conflits raciaux ; or il est permis d'espérer une solution pacifique aux conflits, mais non pas une absence de conflits qui serait absence de vie.

Pour renvoyer dos à dos « l'homme de gauche » et « l'homme de droite », M. Peyrefitte pratique la vieille méthode, inusable, qui consiste à forger soi-même une image de l'adversaire que l'on peut aisément pourfendre ensuite.

« Suppose que tu t'appelles Yau de Poide... ». Ce n'est pas « l'homme de droite » — il a bien d'autres caractéristiques — c'est le raciste, qu'il soit originellement de gauche ou de droite, qui estime « qu'il existe une race supérieure : la sienne, et des races inférieures : les autres » (1). Quant à « l'homme de gauche », il peut tenir les hommes pour égaux sans nier qu'il existe des blancs et des noirs. Peut-être ajoutera-

qui niera qu'il est plus facile de fonder entre eux des peuples qui sont proches par la physiologie et la culture, que des peuples très différents ? Personne. Mais le problème des races n'a rien à voir ici.

A quoi tient donc cette confusion constante entre la notion de *peuple* et celle de *race*, confusion doublée d'une autre, aussi étrange, entre la *race* et la *culture* ? Ne serait-ce pas que M. Peyrefitte tient avant tout à souligner que « l'affrontement des Européens et des Afro-Asiatiques, qui a été, qui est encore l'aspect le plus voyant des conflits coloniaux, ne doit pas être mis au compte du capitalisme occidental » ? On lui accordera volontiers que les problèmes coloniaux ne sont « qu'un aspect » du racisme ; mais non pas que les « conflits psychologiques et sociaux » de l'époque coloniale ne s'expliquent pas essentiellement par l'appât du gain et par un rapport de forces économiques. Disculper le capitalisme de ses responsabilités dans le domaine raciste, n'est-ce pas le but poursuivi ? Il ne me semble pas pourtant que les problèmes aient tellement changé d'aspect, depuis le temps où Montesquieu constatait, avec un humour féroce, que « le sucre serait trop cher si on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves ». Considérer une race comme inférieure parce qu'on trouve son intérêt à l'exploiter, c'est se donner à bon marché bonne conscience : c'est le raisonnement du fléateur australien mis en scène par Vercoors dans « Zoo ». Sans doute la question a pris quelquefois des

aspects plus complexes : le nazisme a considéré le juif non pas comme un esclave à faire travailler, mais comme un adversaire à tuer pour le déposséder, ou comme un bouc-émissaire sur qui détourner la colère de ceux qui n'ont rien ; mais le « rapport de forces économiques » demeure fondamental...

M. Peyrefitte constate avec raison que « l'intégration de la communauté musulmane » un moment prônée par les Européens d'Algérie était une fourberie ou une naïveté. Toute « assimilation » forcée n'est pas meilleure, qu'elle soit tentée de peuple à peuple — je pense à la germanisation des Slaves dans l'ancien empire austro-hongrois — ou de race à race, en admettant qu'elle puisse ne pas être une tentative, plus hypocrite seulement, de domination. Mais ne se contredit-il pas lui-même quand il affirme que la race est « une réalité sociologique, fondamentale, irréductible, insurmontable », après avoir déclaré qu'elle se caractérise par « une plus ou moins grande aptitude collective à la civilisation technicienne » ? La montagne accouche d'une souris. On peut remarquer qu'ailleurs que cette définition de la race réintroduit la notion de hiérarchie entre les races, à laquelle le non-raciste se refuse. Mais cette aptitude collective, dont M. Peyrefitte dit qu'elle est peu de chose au regard

★ Suite page 9.

(1) Encore trouverait-on des racistes honteux de leur race...

tes diatribes nationalistes, antidémocratiques et racistes. Ne nous y trompons pas : si cette campagne, rendue possible par le mode d'élection présidentielle, se développe ainsi pendant plusieurs mois, nous risquons d'assister à une inévitante montée du danger fasciste en France.

Une Association pour le soutien de la candidature d'opposition nationale a été constituée, sous la présidence de Tixier-Vignancour lui-même. Son secrétaire général est l'ancien député noujadiste Le Pen, et son siège se trouve 19, boulevard Sébastopol, à Paris.

Au GALA du M.R.A.P.



Hanna MEGOURI-COHN

En 1948, elle émigre d'Aden, son lieu de naissance, en Israël où pendant douze ans, elle fera partie du groupe « INBAL », troupe israélienne yéménite qui s'est produite en 1962, à Paris, dans le cadre du Théâtre des Nations.

Depuis lors, elle vit en France avec son mari qui étudie l'art des décors scéniques et est bien placé pour comprendre et dessiner les costumes de scène de Hanna Megouri-Cohen.

Le gala du MRAP, le 22 novembre, sera le second spectacle à Paris où elle présentera sa propre troupe de ballets folkloriques israéliens.

Plus de difficultés encore pour les étudiants « de couleur »... Où se loger ? Où travailler ?

Ils sont près de 20.000 chaque année qui arrivent du Sénégal, du Cameroun, d'Algérie, du Maroc, de l'Afrique entière, du Moyen-Orient, de l'Asie, pour étudier dans nos universités. Le passé et le rayonnement de sa culture ont fait de la France l'un des plus grands centres internationaux universitaires. Que fait-on, de quoi dispose-t-on pour faire face à cette arrivée massive d'étudiants ?

Souvent, ces jeunes étrangers, sans famille, ni ami en France, se trouvent isolés, abandonnés à eux-mêmes, disposant la plupart du temps de ressources plus que modestes dans un monde sinon hostile, du moins indifférent.

Pour beaucoup d'entre eux, d'inadmissibles manifestations de racisme s'ajoutent aux difficultés spécifiques à leur condition d'étranger (permis de séjour, équivalence de diplôme), et aux problèmes communs à tous les étudiants français : manque de locaux, logement difficile, queues dans les restaurants, nécessité du travail temporaire pour subvenir aux études.

Une faible partie

Dans la recherche d'un logement, plusieurs voies s'offrent à eux, selon qu'ils sont boursiers ou non. Les titulaires d'une bourse attribuée par leur propre pays ou par la France, dans le cadre de la coopération technique ou de l'enseignement, ont recours au Centre National des Œuvres (C.N.O.), qui s'occupe des problèmes matériels des étudiants (logement, restaurant).

La réservation, par cette voie, de chambres dans les cités universitaires ne permet de loger qu'une faible partie de l'effectif, soit, pour donner un exemple, environ 15 % des Africains dans toute la France et 35 % des Nord-Africains sur le plan parisien.

Il existe en outre à Paris, un certain nombre d'hôtels nationaux africains que

chaque Etat gère lui-même par l'intermédiaire de son ambassade ou de sa légation : la résidence Poniatowski, l'hôtel des étudiants de Haute-Volta, du Congo, etc., soit quatre cent dix-sept chambres.

Les étudiants boursiers des Etats de la Communauté peuvent encore être pris en charge par l'Office de Coopération et d'Accueil Universitaire qui dispose de foyers et d'appartements à loyer modéré (350 HLM répartis dans la banlieue parisienne) pour les familles.

Une de ces mentions restrictives...

Et tous les autres étudiants, ceux qui ont une bourse mais qui n'ont pas trouvé de place, ceux qui n'ont pas de bourse, ceux qui arrivent des Antilles, de la Réunion, de la Guyane et dont l'admission en cités est soumise aux critères communément appliqués à l'ensemble des étudiants français, que deviennent-ils ?

Ils n'ont d'autre ressource que de s'inscrire au COPAR (Centre des Œuvres Parisiennes), dans les différents CRO (Centre Régionaux des Œuvres) de province, qui reçoivent les offres de logement chez les particuliers ou encore de trouver à se loger par leurs propres moyens.

La plupart du temps, l'habitation dans les H.L.M. apparaît comme une bonne solution (que les lenteurs de la construction rendent fort aléatoire), car elle permet aux étudiants étrangers de vivre au contact des Français et dans des conditions analogues.

Il arrive parfois, évidemment, qu'ils aient affaire à des voisins imprégnés de préjugés : les différences d'habitudes, de mode de vie, inhérentes à la qualité d'étranger, mais aussi d'étudiant ont suscité, dans quelques cas, des incidents regrettables, qui ont pris malheureusement, une tournure raciale.

Mais le problème du racisme se présente de façon beaucoup plus aiguë dans le cas des chambres chez le particulier. Dès l'abord, celui-ci a le droit de mentionner ses préférences qui sont enregistrées selon un code établi par les services du COPAR : pas de Noir, pas de Nord-Africain, pas d'Étranger, Français seulement, Français Métropolitains.

« 80 % des adresses fournies par le COPAR présentent une de ces mentions restrictives » m'a déclaré un dirigeant de l'AEMNAE (Association des Étudiants Musulmans Nord-Africains) qui, cherchant une chambre, avait consulté ces listes.

Tous les logeurs ne savent pas qu'ils peuvent préciser leur « choix ». Et l'étudiant de couleur est alors victime de ces réactions « épidermiques » qui cachent un racisme parfois inconscient, mais tenace.

On les compte par dizaines, les Martiniquais, les Algériens, les Nigériens, qui en toute candeur au début, puis avec beaucoup plus de circonspection, se précipitent à telle ou telle adresse, portés par l'espoir fou d'être enfin logés, pour s'entendre dire : « Oh ! comme c'est dommage, je viens de louer il y a juste une heure ! » S'il a un trop plein de temps et d'énergie à dépenser, l'étudiant peut facilement contrôler qu'il n'en est rien, mais que son interlocuteur, gêné malgré tout, a recouvert d'hypocrisie et de mensonge ses sentiments racistes.

D'autres encore qui ont le souci de leurs intérêts, acceptent l'étudiant mais en augmentant considérablement le prix de la chambre.

Le logeur, qui refuse l'étudiant de couleur, est pourtant assuré de trouver preneur, la demande étant intarissable.

Un objet de honte et de déception

Le communiqué suivant a été rendu public au début de novembre :

Le problème du logement étudiant prend, d'année en année, une ampleur considérable. Les efforts des pouvoirs publics restent à des niveaux bien inférieurs aux nécessités les plus absolues.

Le recours aux meublés est donc toujours plus indispensable avec toutes les difficultés afférentes, rareté, inconvénient, cherté, amplifiées d'année en année.

Ce problème, commun à tous les étudiants, prend pour les étudiants étrangers, pour ceux originaires des pays africains, arabes et asiatiques, en particulier, une acuité encore plus vive. Ces étudiants se trouvent confrontés au problème des préjugés et de la discrimination raciale, que chacun aurait pu croire inexistant en France, et qui pourtant, se trouve à nouveau posé à chaque rentrée universitaire.

Sous des formes larvées, touchant de façon difficilement comptabilisable, ces étudiants venus en France faire leurs études avec leurs camarades français, cette manifestation de racisme est un objet de honte pour les Français, et un

Au fond, en lui laissant choisir l'origine de son futur locataire, on « officialise » son racisme et on l'encourage dans cette voie. Ne serait-il pas possible, au contraire, de lui faire comprendre l'absurdité de telles discriminations ?

Le travail « noir »... pour les blancs

Le logement est à coup sûr le problème numéro un des étudiants étrangers. Il leur faut pourtant vivre, payer leurs repas, leurs livres, une séance de cinéma, de temps à autre. Ils se livrent donc à ce qu'on appelle le « travail noir », surtout s'ils ne sont pas boursiers.

A cet effet, a été créé un Service officiel de placement, au 13, de la rue du Four.

Diverses expériences vécues par des Africains, des Antillais, des Asiatiques prouvent que bien souvent les employés de ce Service n'examinent pas leur cas avec le sérieux, l'attention nécessaire lorsqu'il s'agit de gens, qui souffrent déjà du dépaysement consécutif à leur exil momentané, et obligés de s'adapter à un milieu tout à fait étranger.

« Le 8 septembre à sept heures et demie, le matin, raconte un étudiant camerounais, je suis arrivé au 13, rue du Four. Il y avait déjà 30 personnes dont les deux tiers étaient des étrangers. A 9 h., mon tour arrive et j'entre dans la pièce où travaillent trois employés (deux hommes et une femme) du Ministère du Travail. Je m'entends aussitôt déclarer : « Pas de travail, c'est fini » et ceci sans que l'on ait pris connaissance de mon dossier et par conséquent du travail que je recherchais.

« J'ai constaté qu'à peine une minute était consacrée aux postulants africains ».

Il faut signaler aussi que fort souvent les meilleurs emplois sont réservés aux Blancs. Ainsi, il y a quelques mois, deux amis, un Blanc et un Noir, diplômés tous deux de l'École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales (E.S.S.E.C.) cherchaient du travail pour la période d'été, de préférence un stage dans une administration pour ne pas sortir du cadre de leurs études. A l'étudiant africain fut offerte une place de manutentionnaire à Pantin alors qu'il habitait Antony ; l'étudiant blanc se vit attribuer le poste d'adjoint d'un administrateur en vacances. Ainsi à qualification égale, c'est le Blanc qui fut favorisé.

S'opposer à de telles méthodes

L'UNEF s'est émue de cette situation et a cherché à établir un dossier avec l'aide du BUS et du COPAR qui serait envoyé au Ministère du Travail et répercuté ensuite au niveau des inspecteurs du Travail.

Mais aussi bien dans le domaine du logement que dans celui du travail temporaire des étudiants de couleur, une telle enquête s'est avérée très difficile. Quant aux solutions, elles dépendent essentiellement des directives des pouvoirs publics concernant l'attitude à prendre envers d'une part les employeurs et les logeurs racistes, d'autre part les étudiants de couleur sollicitant une chambre ou un emploi.

Mais pour beaucoup, la nécessité de telles directives n'est pas établie, car, comme on dit : « En France, il n'y a pas de racisme ».

En attendant qu'une véritable législation antiraciste soit réellement appliquée, on n'enregistre que des initiatives isolées ou émanant d'organisations diverses.

Marguerite KAGAN.

« Minute » récidive

(Suite de la page 7)

qui s'efforcent sciemment de susciter le racisme, qu'il faut, à chaque occasion, rétablir les faits dans leur vérité. Un examen objectif amène à des réflexions que l'on pourrait résumer, ainsi en quelques phrases :

1. On ne peut évidemment nier qu'il y a parmi les Algériens, comme dans n'importe quel groupe humain, des criminels, des voyous, des malhonnêtes. Ils constituent, comme dans tous les autres cas, une minorité condamnée par l'ensemble du groupe.

C'est le racisme d'une certaine presse qui contribue à créer de la suspicion à l'égard des Algériens. Même si parmi les crimes commis en France dans une année, l'immense majorité sont le fait de Français « bien de chez nous », cette presse s'emploie, chaque fois qu'un Algérien est coupable, à souligner son origine dans de gros titres, alors que l'origine des autres criminels ne donne lieu, bien sûr, à aucune généralisation. Au besoin, cette même presse accuse un Algérien avant même que le coupable soit connu : cela s'est produit lors de plusieurs crimes spectaculaires, récemment encore. Même si, par la suite, un démenti est publié (moins visible que l'accusation) le poison aura été néanmoins inoculé par le lecteur, la psychose anti-algérienne aura été renforcée.

Cette même presse enfin se garde bien, inversement, de mettre en relief les actes, les faits divers qui pourraient susciter la sympathie à l'égard des Algériens.

2. Parmi les Algériens comme dans tous les groupes, la criminalité est liée essentiellement aux conditions de vie. Non seulement on ne fait pratiquement rien pour créer dans le travail, le logement, la vie sociale des Algériens un climat plus humain, mais on omet de faire connaître et d'expliquer leur triste situation.

Ainsi, « Minute » et d'autres journaux, présentant des hommes mal habillés, misérables, qui préfèrent la rue à leurs chambres sans confort, veulent susciter à leur égard la méfiance, alors que le mouvement naturel devrait être la compréhension et la solidarité. On « oublie » trop souvent que la misère, le chômage, la maladie, l'analphabétisme sur lesquels insistent les racistes sont les fruits d'un régime colonial dont certains continuent à vanter les « bienfaits ».

Pour limiter les délits dans un groupe déterminé, il ne sert à rien de crier hypocritement au scandale. Le problème est social. Il faut supprimer les bidonvilles. Il

faut cesser de traiter ces hommes en parias. Il faut en finir avec le racisme qui les isole et peut susciter chez eux des réactions, bien explicables d'agressivité. Si « Minute » (et ses pareils) étaient sincères, s'ils voulaient effectivement diminuer une criminalité — dont ils exagèrent outrageusement l'ampleur — voilà les solutions qu'ils préconiseraient.

La vraie menace

3. Mais ce qu'il faut sans relâche souligner c'est que pour quelques Algériens peu recommandables (qui méritent le même sort que les Français de même acabit) il y a, en France, une masse de travailleurs originaires d'Algérie, dont le dur labeur est indispensable à notre économie. Ces hommes modestes, à la vie laborieuse, dont la sueur crée la richesse, qui travaillent chaque jour aux côtés de leurs camarades français, « Minute » et ses semblables n'en parlent jamais. Les rédacteurs de cette feuille raciste ne les voient sans doute pas, le matin, quand, au premier métro, ils se rendent vers les usines de produits chimiques, les chantiers du bâtiment, les rues de nos villes où ils piochent, bétonnent et goudronnent... Les tâches les plus pénibles leur sont imparties, pour les salaires les plus bas, et ils se retirent, le soir, dans leurs taudis pour tenter de recouvrer les forces qui leur permettront de recommencer le lendemain.

La voilà bien l'« effroyable menace » que fait peser sur notre pays « cette armée sombre » dont parle « Minute » !

La vraie menace, estiment les démocrates, elle réside dans les campagnes racistes.

Combattre ces écrits scandaleux, en exiger l'interdiction, c'est pour l'ensemble des Français une question d'honneur, mais aussi de sauvegarde. Car le racisme — on en a ici la confirmation — en même temps qu'il défie la raison, atrophie la sensibilité, détruit les simples sentiments humains. C'est à ce titre, en premier lieu, qu'il est préjudiciable à ceux-là mêmes qui le pratiquent, à ceux qui, par les effets de cette grossière mystification, deviendront les victimes des diversions, des divisions, des passions que le racisme a pour objet d'entretenir.

Quant aux mystificateurs, c'est un devoir, pour les pouvoirs publics, de les mettre, avec fermeté, hors d'état de nuire. Nous en reparlerons.

A. L.

13 décembre : Réunion du Conseil National

La prochaine session du Conseil National du M.R.A.P. aura lieu le dimanche 13 décembre et se tiendra dans une salle de la Ligue de l'Enseignement, 3, rue Récamier, Paris VII^e (Métro : Sèvres-Babylone).

L'ordre du jour est le suivant :

1. La lutte contre la prescription des crimes nazis ;
2. La préparation de la prochaine Journée Nationale ;
3. Les moyens propres à étendre le rayonnement de l'action et des idées du M.R.A.P.

Deux séances sont prévues : de 9 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 heures à 18 heures.

Brillante soirée antiraciste à Bordeaux

Un nombreux public se pressait mercredi 28 octobre, en soirée, à l'intendance, à l'occasion de la sortie du film « One Potato two Potato », patronné par le comité départemental du M.R.A.P.

Cette salle d'essai à laquelle on doit la présentation de films sélectionnés avait donc à accueillir les spectateurs que le problème du racisme préoccupe.

Ce n'est pas sans raison que les étudiants (et nombre d'étudiants de couleur), des éducateurs, constituaient une grande partie de l'assistance.

Un certain nombre de personnalités étaient présentes : M. Leblond, chargé de mission au cabinet préfectoral, et Madame ; M. Lem, conseiller municipal délégué représentant M. Chaban-Delmas ; le représentant de M. l'Inspecteur d'Académie, les délégués des associations d'étudiants : M. Grog, secrétaire du Comité de Liaison de la Résistance et Madame ; le professeur Weill, de la Faculté des Sciences et Madame ; M. Gizard, de l'A.N.A.C.R. ; le Dr Stendel, MM. Mauran, Drouet, Slitinsky, Renard, Loustalet, Mlle Barthe, du M.R.A.P.

Le carnet de DL

NOS PEINES

C'est avec douleur que nous avons appris la mort de M. Félix BRUN.

Intérim politique, chevalier de la Légion d'Honneur, officier du Mérite Combattant, il était président de l'A.R.A.C. et vice-président de l'U.F.A.C.

A de multiples reprises, M. Félix Brun s'était associé aux manifestations et à l'action du M.R.A.P.

Nous adressons à Mme Félix Brun et à toute sa famille, l'expression de nos sincères condoléances.

★

Notre ami, M. Simon FINKELSTEIN, a eu la douleur de perdre sa femme.

Dans cette pénible circonstance, nous lui exprimons à lui et à toute sa famille, notre entière sympathie et nos sincères condoléances.

NOS JOIES

Nous avons appris avec joie la naissance de la petite Stéphanie KATZ, fille de nos amis Huguette et Gilles Katz, directeur de la Société de Distribution Cinématographique « Pleins Feux sur le Monde et les Hommes ».

Nos cordiales félicitations et nos vœux les meilleurs.

Le « choc des races »

(Suite de la page centrale)

des siècles, et que l'avance d'une « race » sur ce point ne pose guère à l'échelle des galaxies, c'est elle qui fonderait cette différence « irréductible » ? Ne voyons-nous pas tous les jours les progrès que peuvent faire les collectivités dans ce domaine ? Que devient alors cette réalité « insurmontable » ?

Certes, il y a entre les peuples des différences d'ordre racial. Ce n'est pas en les niant qu'on se défendra du racisme. Albert Memmi le reconnaît dans ce même numéro de *La Nef* : « Le racisme, dit-il, est la valorisation, généralisée et définitive, de différences, réelles ou imaginaires, au profit de l'accusateur et au détriment de sa victime, afin de justifier ses privilèges ou son agression. » La race peut être une réalité, le racisme n'est jamais qu'un moyen, un moyen de domination, fondamentalement, primitivement économique. N'est-ce pas surtout ce caractère que M. Peyrefitte se refuse à reconnaître ? Et n'est-il pas décevant de voir *La Nef* donner une pareille conclusion à tant de pages lucides et courageuses ?

Jacqueline MARCHAND.

On remarquait également les représentants de la L.I.C.A., de la Fédération des Déportés et des Syndicats, des membres de l'Université.

C'est le père Hervé Chaigne, de l'Ordre des Franciscains, qui, présenté à la fois le film et l'action généreuse menée par le M.R.A.P. et les hommes de bonne volonté.

Son intervention d'une haute élévation de pensée constituait une solennelle affirmation des droits de l'homme face aux discriminations qui sévissent dans le monde, vingt ans après Dachau.

Adhésions et renseignements : écrire à M. Felsenhard, 3, rue Ravez à Bordeaux.

Le comité de Champigny va de l'avant...

A Champigny, le vendredi 30 octobre, le dynamique comité local du M.R.A.P. a organisé une soirée cinématographique au cours de laquelle fut projeté le film de Christian-Jaque : « Si tous les gars du monde » que présente Roger Maria, membre du Bureau National. A la tribune se trouvaient de nombreuses personnalités représentant la municipalité et les différents partis et groupements de Champigny, sans distinction de tendances.

Une vingtaine de nouvelles adhésions furent enregistrées et confirmèrent le succès de la réunion, à l'issue de laquelle une résolution fut adoptée, demandant en particulier le vote des propositions de lois antiracistes, élaborées par le M.R.A.P. et

déposées par trois groupes différents de députés, à l'Assemblée Nationale.

★

A la Foire annuelle de Champigny, les 7 et 8 novembre, un stand du M.R.A.P. avait été installé par les membres du comité local. Dans l'après-midi du dimanche, le président Pierre Paraf est venu signer son dernier livre « Le racisme dans le monde ».

Notre ami Léonard Sainville, membre du Bureau National a également dédicacé plusieurs de ses ouvrages.

Vente-signature dans le 9^e arrondissement

Le Comité du M.R.A.P. du IX^e arrondissement a eu l'heureuse initiative de faire une exposition sur le racisme dans une vitrine de la Librairie Climats (43, rue de Clichy), que Mme Salomon a très aimablement mise à la disposition de nos amis.

Des photos, des journaux, des brochures, des livres, la médaille d'Anne Franck illustrent les différents aspects du racisme parfaitement dépeints et expliqués par le président Pierre Paraf, dans son dernier ouvrage « Le racisme dans le monde » (Payot).

Cette exposition mise en place le 5 novembre, prendra fin le samedi 14 novembre.

Dans l'après-midi du 14 novembre (16 heures), Pierre Paraf signera son livre pour tous nos amis qui voudront s'en rendre acquéreurs.

L'initiative du comité du IX^e n'est pas restée sans suites, puisque d'ores et déjà, une exposition et une vente semblables sont prévues dans une librairie du XVI^e arrondissement.

Un comité étudiant est né

Un comité étudiant du M.R.A.P. vient de naître.

Au cours d'une première réunion, un programme d'activités a été mis au point. Sa réalisation va prochainement donner, nous n'en doutons pas, d'heureux résultats.

Souhaitons bonne chance à ces jeunes militants antiracistes, nouveaux venus dans notre Mouvement. (Adhésion au M.R.A.P., 30, rue des Jeûneurs).

Le 22 novembre Salle Pleyel :



Robert ROCCA

Chansonnier, auteur dramatique, comédien, Robert Rocca a écrit quelques 5.000 chansons et presque autant de sketches et d'articles.

Il est l'auteur de l'adaptation théâtrale d'« Un certain Monsieur Blot » d'après Pierre Daninos pour le Théâtre Gramont, mise en scène par René Dupuy.

Il a animé d'innombrables émissions radiophoniques et télévisées : nul n'a oublié l'irrésistible humour de « La Boîte à Sel » qui fut finalement interdite en raison sans doute du franc-parler des réalisateurs.

Son numéro — qu'il présentera au gala du MRAP — est une sorte de kaléidoscope où se mêlent la poésie, le pamphlet, la drôlerie, le burlesque et le trait satirique.

Dans notre courrier...

POURQUOI

GOLDWATER ?...

J'ai été très surpris du ton de votre article : « Goldwater, un Tarzan poujadiste » qui sacrifie beaucoup aux aspects folkloriques de la candidature Goldwater.

Les nombreux amis américains ou français revenant des U.S.A. avec lesquels j'ai pu parler ces derniers temps m'ont paru plus inquiets de la formation d'une opinion d'extrême droite vigoureuse. Que ses chances aux élections soient nulles, c'est un fait, ce sera même sans doute la première fois qu'un candidat l'emportera si nettement sur l'autre de toute l'histoire des U.S.A., mais il ne faut pas oublier que, même alors, Goldwater aura été et continuera pendant un certain temps d'être le pôle de regroupement des extrémistes de droite aux U.S.A. (John Birch Society, Ku-Klux-Klan, etc.) et ailleurs (Georges Bidault l'approuve dans un éditorial, une association des amis de Goldwater est créée en France...). Il enrôlera sous la bannière du racisme et de la démagogie qui le caractérise...

Le plus dangereux, c'est que ces électeurs qui voteront pour lui ne sont pas forcément comme vous avez écrit : « des nostalgiques de la guerre, des racistes, et plus simplement encore, des imbéciles pour qui tout raisonnement cohérent est à coup sûr un traquenard communiste ». Pour beaucoup d'Américains, voter Goldwater, ce n'est pas soutenir l'ensemble de son programme électoral, c'est suivant le cas appuyer son vote contre les lois antiracistes, c'est soutenir ses déclarations contre la coexistence pacifique (ainsi de nombreux ouvriers des usines travaillant pour le compte du budget militaire veulent éviter

le chômage...). Faut-il encore ajouter tous les républicains qui voteront par discipline ou par habitude et tous ceux enfin (les femmes surtout) qui tiennent la place que l'on sait dans les élections présidentielles américaines) qui se seront laissés prendre au piège de la remarquable machine politique de Goldwater. Son usine politique est aux dires de tous un modèle, ainsi d'ailleurs qu'une plaquette éditée en son soutien et qui constitue un petit chef-d'œuvre de propagande « personnalisée »...

Autre problème qui n'a été qu'évoqué : pourquoi Goldwater a-t-il reçu l'investiture du Parti Républicain aux élections primaires ? Si nous avons pu assister aux déflections de plusieurs journaux et revues traditionnellement républicains, et si Scranton a tenté avec quelques-uns de s'occuper à cette investiture, quelles sont donc ses forces de soutien ? Qui dans les milieux d'affaires et politiques a intérêt à la création aux U.S.A. d'une opinion extrémiste qui fait déjà pression fortement sur la Maison Blanche ?

Bien au delà des élections présidentielles, c'est la renaissance et le développement d'un courant dépassé mais toujours vivace qui se joue.

François LECLERC
Paris.

UNE REACTION

Je me vois aujourd'hui dans l'obligation de vous présenter ma démission de membre du M.R.A.P., n'étant pas d'accord avec vous sur un certain nombre de points, et particulièrement l'orientation politique nettement définie que vous donnez au mouvement qui, d'antiraciste, devient un mouvement

de « gauche ». Je n'en veux pour exemple que l'article récemment paru dans « Droit et Liberté » condamnant le sénateur Goldwater. Dois-je vous dire que certaines personnes, au nombre desquelles je compte, ne sont pas obligées d'applaudir à l'étatisation progressive de l'économie qui signifie en fait la perte des intérêts fondamentaux des hommes et de leur liberté, tout simplement ? Or, quels que puissent être ses défauts par ailleurs (encore ce point mériterait-il d'être discuté), le sénateur Goldwater représente une réaction contre cet état de choses, et je m'en félicite.

Michel MAROTTE,
Pau.

SANS RELACHE

Veillez m'excuser pour le retard apporté au règlement des Bons de Soutien que vous m'avez adressés, mais étant dans les affaires, en cette entrée de saison, j'étais fort occupé et, à vrai dire, je n'ai pas pensé à vous régler.

Ci-joint, chèque de 20 fr. en règlement de vos deux carnets de Bons.

Ceci étant clos, j'insiste pour que vous adressiez le journal aux personnes indiquées sur les souches des Bons. Ceci peut-être en vue d'abonnements futurs. Malgré l'indifférence de mon entourage concernant les graves problèmes de l'heure, et dont vous traitez dans « Droit et Liberté », j'invite tous les responsables du Mouvement à continuer le bon combat, sans relâche et sans faiblesse pour le respect de l'homme quel qu'il soit ; vous avez mon encouragement et celui, j'en suis sûr, de millions de citoyens qui ne peuvent croire à la déchéance de l'âme humaine.

Je vous envoie, en terminant

ce mot, mes plus sincères et distinguées salutations antiracistes.

R. VELINSKY,
Montluçon (Allier)

Ci-joint, 10 talons de Bons de Soutien. J'espère que vous en recevrez encore beaucoup. Je vous souhaite de tout cœur le succès que vous méritez et que tous les antiracistes souhaitent.

Il y a beaucoup à faire encore. C'est une longue tâche, mais nous avançons et un jour le soleil brillera.

Cordiales salutations antiracistes.

Vital SARFATI,
Marseille.

Souhaitons (et aidons dans la faible mesure de nos moyens votre action) que le M.R.A.P. fasse de plus en plus pénétrer l'idée que tous les hommes sont frères.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à mes meilleurs souhaits de bon courage.

Maurice DELARUE,
Varengville-s-Mer (S.M.)

Je vous envoie 10 fr. pour le règlement des Bons de Soutien du M.R.A.P.

Je suis de tout mon cœur avec votre Mouvement si utile, si humain. Avec mon plus grand regret, je ne peux pas faire plus pour vous soutenir financièrement. Car je suis un grand malade, ma situation est très modeste.

Mes meilleurs sentiments.

R.T.,
Paris

Au Gala du M.R.A.P.



Anne SYLVESTRE

Etudiante en Sorbonne, Anne Sylvestre oublia de s'inscrire à l'examen qui devait lui permettre d'obtenir ses premiers certificats de licence.

A la suite de cet oubli, elle abandonna ses études et fit ses débuts dès 1958, à la Colombe et aux Trois Baudets. De 1959 à 1961, elle passe dans plusieurs cabarets.

En 1962, elle obtient le Prix de la Chanson Française et tient l'affiche à Bobino puis à l'Olympia.

Elle part en tournée (1963) en Suisse, Belgique, Hollande ; elle participe cette année là au Festival des Nuits de Beaune.

Nul doute que son tour de chant sera très apprécié au gala du MRAP le 22 novembre.

WINSBERG

WINSBERG : voilà quelque dix ans, le Prix de la Jeune Peinture (prix Armand Drouant au brillant palmarès) révéla le talent de ce jeune peintre dont chaque manifestation, depuis lors, n'a cessé d'attester l'évolution et la montée vers la maîtrise. Très vite, il dota l'évocation des sortilèges de la Camargue semi-aquatique d'une vigueur de composition, d'une richesse de matière égales aux vertus d'une sensibilité exactement réceptrice des mystères du delta du Rhône. Son climat poétique, nous le retrouvons pleinement exprimé dans les toiles récentes, qu'elles soient tout en grisaille ou que, plus lumineuses, elles répandent autour d'elles les charmes de la nature provençale. Leur palette fait place maintenant à des bleus chaleureux qui soulignent par ailleurs, non sans quelque violence dramatique, l'apreté harmonieuse de paysages d'Espagne ou des Baléares qu'animent les silhouettes de chèvres fantasques. Une fois de plus, en cette belle exposition, Winsberg démontre l'authenticité de sa vigoureuse personnalité. (Galerie Drouant.)

MORGAN-SNELL

PEINTRE et SCULPTEUR

ÊTRE à ce point rebelle aux modes saisonnières, fidèle à l'exemple des plus grands maîtres classiques d'Italie, d'Espagne et de France, c'est-à-dire se démontrer apte pleinement à composer de vastes panneaux allégoriques ou religieux, posséder une totale connaissance de l'anatomie, de la morphologie et du dessin comme du modelé... Ce fut, aux yeux des néo-primitifs, mais ce restera la grandeur de l'artiste qui, présentement, galerie Bernheim jeune, dans un immense panneau commandé par la Ville de Paris pour l'église de la Trinité, comme dans ses huiles, ses gouaches et ses statues atteste la vigueur, l'autorité d'un talent exceptionnel : Morgan-Snell.

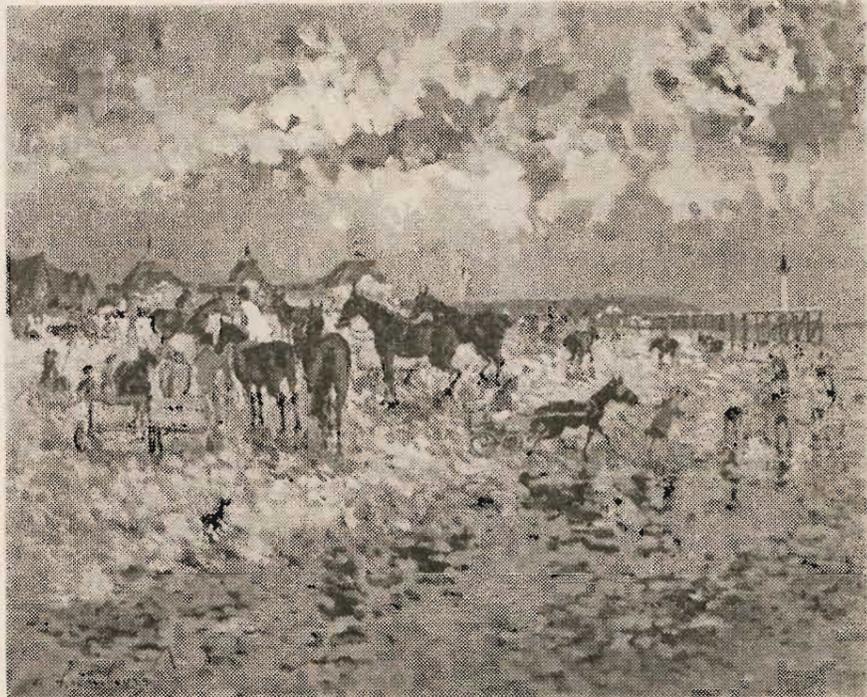
BRILLANTS DEBUTS DE LA SAISON 64-65

ANDRÉ HAMBOURG

QUELQUES mois seulement après la « rétrospective » qui draina vers l'hôtel-de-ville de Trouville la foule des estivants, André Hambourg présente dans le cadre élégant de la galerie Pétrides un choix de ses œuvres récentes.

D'emblée une remarque s'impose : la prompt succession de ces deux manifestations démontre la puissance de travail de l'artiste ; cette fécondité est le reflet même de sa vitalité, de la spontanéité de son inspiration et de son aptitude à composer, à mettre en page comme, aussi bien que son aisance à manier la couleur. Il serait plus juste de parler des nuances. Car la Normandie est leur terre, leur ciel et leur mer d'élection. L'atmosphère vaporeuse, humide, exigeante, rebelle à qui n'a pas l'œil subtil — celle qui, pour avoir été bien comprise de lui, assura la gloire de Boudin —, le « climat » si finement coloré de la Côte de Grâce, l'envoûtante grisaille des jours pluvieux sur le bassin de la vieille Lieutenance de Honfleur, voilà celui et celle où se manifeste avec la plus cursive virtuosité la facture d'André Hambourg : son adresse à animer, par la présence des baigneurs et plus encore par la course et les ébats de pur-sang nerveux ou de poneys folâtres le sol mouillé des plages normandes.

Et le peintre de Trouville — dont l'alerte et sûr talent veut bien se vouer cet hiver à la décoration du programme du gala que prépare le M.R.A.P. — le peintre des marines de l'estuaire de la Seine n'est pas moins à l'aise pour traduire sur la toile la « morbidezza » et les grâces pastellisées par la pluie de Venise. La ville des Doges, lumineuse ou non, lui est d'ailleurs très familière : mais une fois de plus, en réalisant sur ce sujet séculièrement rebattu, œuvre personnelle, Hambourg démontre avec éclat la précellence de l'art figuratif, innombrable en ses traductions personnelles d'une réalité permanente. (Galerie Pétrides.)



André Hambourg : « Les petits chevaux sur la plage » - Trouville 1963. (Photo Marc Vaux). C'est ce tableau reproduit en couleurs qui illustrera le programme du gala du M.R.A.P., le 22 novembre, à la salle Pleyel

LES ARTS

par

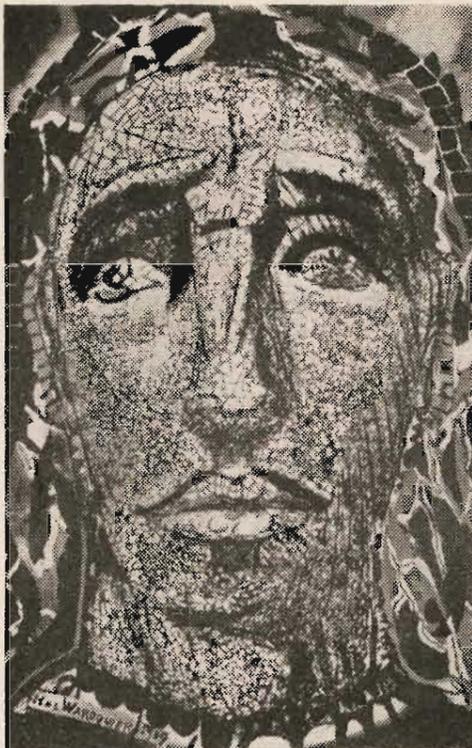
Guy DORNAND

Henry de WAROQUIER

au Musée Ingres

MONTAUBAN, ville d'Ingres et de Bourdelle, s'est honorée, cet été, en rendant hommage à l'un des plus grands artistes contemporains, à l'un de ses doyens que, pourtant, son grand âge et l'ancienneté de sa notoriété n'empêchent pas de paraître méconnu.

Quelle que soit la technique à laquelle il recourt — jusqu'à la peinture fixée sur verre, via gravure, huile, sculpture, etc... — ce maître n'a cessé de prodiguer les preuves de la ferveur de sa vie intérieure, de son sens de la grandeur et de l'épopée, jusque dans le paysage où cet amant du minéral inscrit le reflet de son inquiétude et de sa dramaturgie de la vie.



De Waroquier : « Jérusalem ». Peinture fixée sur verre, 1939

LE « GOYA DES FILLES DE JOIE »

TOULOUSE - LAUTREC

AU PETIT-PALAIS



Toulouse-Lautrec : « Jane Avril dansant » - 1892. Musée du Louvre.

POUR le centième anniversaire de sa naissance, Henri de Toulouse-Lautrec-Monja, descendant des Comtes de Toulouse, reçoit enfin de l'Etat l'hommage dû à son talent — un talent qui, trop hardi aux yeux des officiels fossiles des années 1900-1920, pouvait paraître anachronique à ceux d'aujourd'hui. Au surplus, ce gentilhomme de haut lignage était trop fièrement libre et indépendant pour ne pas célébrer seuls les thèmes de son choix.

Les « baladins » du cirque, les noctambules, les dames du côté de chez Sapho, les filles de joie, voire en toute franchise, ces dames ; celles des « Maisons ». Accessoirement quelques portraits familiaux, ceux de quelques intimes — des jockeys, des chevaux...

Mais avec quelle prodigieuse science innée du dessin (dès son enfance) ! Mais avec quelle habileté à combiner, réaliser les rapports de tons !

Ce maître de l'affiche fut aussi un maître de la peinture... Hélas ! à 37 ans, la mort le prit, tel que le lui livrait sa pauvre vie d'infirme victime des tares de la consanguinité qu'avait aggravées, précipitées l'alcool — dont ce nabot génial attendit, exigea l'opium que son immense talent ne suffisait pas à lui procurer...

LES PRIMITIFS DU XX^e SIECLE

LA « récession » prévisible — et depuis deux, trois ans et plus, annoncée par le signataire de ces lignes — en ce qui concerne la peinture faussement étiquetée « abstraite » en fait « non-figurative », devait logiquement inciter spéculateurs déçus, marchands aventureux et critiques ou officiels aberrants, à promouvoir « autre chose »... Ainsi a sonné l'heure des « Naïfs », des « Instinctifs », des « Néo-Primitifs », des « Peintres de la Réalité populaire »... En général, au début, des peintres du Dimanche ayant pour ancêtres les auteurs de tant d'ex-votos d'églises de village et pour Père de leur Evangile le Douanier Rousseau en personne.

Séraphine de Senlis, Bombois, Vivin et Wilhelm Uhde servent ainsi de parrains, de protecteur, à tous ces « Naïfs » du XX^e siècle que la Galerie Charpentier a rassemblés, avec goût, avec intelligence. Ouverte le jeudi 15, — de même que celle des « Peintres Instinctifs » prêtée par la Hollande au Musée d'Art Moderne — cette exposition, nous n'avons pu la visiter de façon détaillée. Nous en parlerons donc dans le numéro prochain (elle dure 3 mois).

Mais dès maintenant nous n'hésitons pas à vous conseiller d'aller respirer dans le climat de sincérité, de vraie jeunesse (celle du cœur), qui émane de toutes ces œuvres où même les gaucheries des autodidactes sont séduisantes au point de dispenser au visiteur une bénéfique bonne humeur.



Anna Cieplewska, dans
« La Passagère ».

SUR un transatlantique gagnant l'Europe, une belle Allemande Lisa s'abandonne en compagnie de son mari aux douces joies de la croisière. Mais soudainement un visage apparaît et le reflet faussement serein de sa conscience se brouille. Ce visage, en effet, ressemble à celui de Marta, une Polonaise que Lisa rencontra il y a 20 ans à Auschwitz... Or Marta était déportée et Lisa sa garde-chiourme S.S. Ceci Lisa le raconte à son mari, car le souvenir vivant de cette sinistre période l'impose. Mais l'important pour Lisa est que sa douce vie actuelle ne soit pas entachée par son passé : elle ne fut que disciplinée, obéissant aux ordres, s'efforçant de tout faire pour sauver « sa déportée ». Cependant sa conscience, ses souvenirs les plus profonds lui rappellent un autre comportement plus authentique qui lui permet de cerner de plus près sa terrible responsabilité ; et c'est sa deuxième version des faits.

La vie au camp où de nombreuses déportées tenaient le vestiaire de celles ou de ceux que les cré-



Une blanche dans le camp des Cheyennes :
la quakeresse Carroll Baker.

matoires éliminaient, est extraordinaire de sobriété et de concision implacables. A cette vie concentrationnaire de la S.S. Lisa, à l'habitude qu'elle prend de la cruauté et de la vulgarité s'oppose l'existence pleine de charme, d'élégance, de délicatesse de la touriste Lisa.

André Munk, qui malheureusement mourut en 1961 alors qu'il tournait ce film, n'a pas eu le temps d'en monter ce 2^e volet. Néanmoins des photos prises l'expriment avec force. Ainsi l'ont justement décidé ses amis qui ont terminé le film avec le souci de ne pas fausser sa pensée.

Munk a entrepris et réussi une des plus importantes et des plus difficiles œuvres sur la déportation : l'expression d'une conscience nazie, aujourd'hui aux prises avec ses souvenirs et ses essais de justification, autrement dit sa responsabilité. C'est vraiment un très grand film qu'il faut absolument voir et faire voir.

« Pleins Feux » nouvelle maison de production et de distribution de films indépendante, s'honore d'avoir présenté ce film en première en France. Nous devons être attentifs à la présentation de ses prochains films, d'autant plus qu'elle se fixe courageusement comme tâche essentielle de n'offrir à son public que des œuvres servant la vérité et la fraternité humaine.

Guy LACOMBE.

Les Cheyennes

L'ACTION se déroule en 1878. Quelques centaines d'Indiens Cheyennes déportés, parqués dans des « réserves » de l'Oklahoma où ils sont brimés et affamés, décident de regagner leur Wyoming natal, aux terres vertes et fertiles.

Trois cents hommes, femmes, enfants, vieillards vont entreprendre cette odyssée, accompagnés d'une jeune quakeresse blanche (Carol Baker), qui se voue à l'instruction des jeunes Indiens.

Dans ce film en couleurs tourné dans des décors grandioses, John Ford, le réalisateur de tant de « westerns » donne le beau rôle aux Indiens réprouvés qui deviennent par leur dignité, leur courage, leurs souffrances, de véritables héros d'épopée.

C'est le premier film de John Ford où l'antiracisme joue un rôle important. Le désir du réalisateur est de nous faire considérer les Blancs et les Cheyennes avec un égal respect, celui que nous devons à tous les hommes, quelle que soit leur couleur de peau.



Jean VALTON

L'année même où il était diplômé chirurgien - dentiste, Jean Valton débutait chez Jean Rigaut (1947).

L'année suivante le voit à la Lune Rousse, aux Trois Baudets, au Caveau de la République, au Théâtre de Dix Heures.

En 1952, les music-hall (Alhambra, Bobino, Européen, Olympia) s'ouvrent à lui, ainsi que tous les grands cabarets parisiens.

Il écrit plusieurs revues pour Darry Cowl, Robert Lamoureux, etc... ; il produit diverses émissions sur Radio-Luxembourg et anime à la Télévision, le Music-Hall des Jeunes avec Jacqueline Joubert.

Son tour de chant comprend une vingtaine d'imitations parlées et chantées et renouvelle ses têtes de Turc au goût de l'actualité.

Au gala du MRAP, le 22 novembre, à la salle Pleyel, ses victimes seront (peut-être) Raymond Devos, F. Raynaud, Ch. Aznavour, Brassens, etc...

livres ★ les livres ★ les

ETUDES, ESSAIS, THESES

• « **LE SENEGAL ET LA GAMBIE** », par Hubert Deschamps (Que sais-je - P.U.F.).

L'auteur nous promène dans le temps et dans l'espace à travers de très anciennes colonies devenues de jeunes Etats.

• « **FASCISTES ET NAZIS D'AU-**

JOURD'HUI », par Dennis Eisenberg (Albin Michel).

• « **MARTIN BORMANN** », par Joseph Wulf (Documents L'Air du temps - Gallimard).

« Aucun des chefs nazis n'était aussi impénétrable, rusé et intrigant que Martin Bormann. Aucun n'a eu sa puissance. » Le sous-titre est, en lui-même, éloquent : l'ombre de Hitler.

ROMANS, RECITS

• « **MAMITA YUNAI** », de Carlos Luis Fallas (Les Editions Français Réunis).

Des idées, des faits, des situations qui n'ont aucun rapport avec le folklore traditionnel (pour nous) sud-américain.

• « **AUTOBIOGRAPHIE D'UN NOIR** », de Booker T. Washington (Plon).

Un ouvrage vieux de soixante ans... Un problème toujours aussi délicat depuis la fin de la guerre de Sécession, malgré les lois. A lire ou à relire.

• « **LA NASSE** », de Paul Schalluck (Casterman).

Les désarrois d'un peuple au lendemain d'une guerre criminelle.

• « **LA VICTIME** », de Saul Mellow (Du Monde entier - N.R.F.).

Un petit employé juif dépassé par les difficultés de la vie citadine, pourvu d'une famille abusive, en butte aux préjugés raciaux, tout seul, face à un destin absurde.

• « **CHOLOS** », de Jorge Icaza (Seghers).

Ou l'asservissement total des Indiens de l'Equateur.

• « **FRATERNELLE AMAZONIE** », de Paul Lambert (Robert Laffont).

Une Amazonie que les festivités annuelles de Rio ne révèlent guère.

Fleg et Isaac

(Suite de la page 12)

paraît sacrée entre toutes, nous sont une leçon aussi, que nous ne devons cesser de méditer. Il nous a souvent reproché notre inaction et notre manque de zèle. Il avait raison, car on ne fait jamais assez pour ce à quoi l'on s'est donné. Il a été pour nous tous un exemple vivant. Mort, je souhaite que nous l'entendions mieux encore que nous ne le faisons quand il était parmi nous.

LES voici donc tous deux côte à côte, si différents et si fraternels, le sage et le militant, le prophète et le juge, comme disait si justement notre ami Samy Lattès. Il nous est impossible de les séparer dans notre mémoire et dans notre gratitude. Ils représentent deux moitiés complémentaires de cette Amitié que nous nous efforçons de vivre et de promouvoir. L'un, fils et petit-fils de soldats, nous appelle au combat, qui n'est jamais terminé tant que l'ennemi n'est pas anéanti ; l'autre, poète, romancier, dramaturge, instruit de la Loi et de ses commentateurs, nous invite à l'approfondissement de notre foi parce que c'est là que nous trouverons les plus puissantes raisons de nous aimer et de nous comprendre. Ne sont-ils pas, pour nous chrétiens, la vivante image des plus hautes valeurs d'Israël ? Voici le juste qui dit la Loi, et voici le guerrier qui combat pour elle. L'un et l'autre manifestent, différemment, mais à un titre égal, ce que j'appellerai volontiers la passion d'Israël et le don que Dieu lui a fait : passion de la Justice et don de l'espérance.

Heureuse l'Amitié judéo-chrétienne, fondée par de tels fondateurs, si elle sait demeurer fidèle à leur exemple et à leur enseignement ! Je prends ici en son nom l'engagement solennel qu'elle s'efforcera de rester digne de ses fondateurs disparus en n'oubliant jamais tout ce qu'elle doit à Edmond Fleg et à Jules Isaac.

J. M.

« LE RETOUR », par Michel Droit

Le livre (1) évoque le problème de l'intégration en France des Européens d'Algérie, qui, au cours des décennies, avaient fini par constituer une nationalité, avec son folklore, ses locutions imagées, sa gastronomie, voire ses héros.

Problème délicat, épineux et angoissant que Michel Droit nous fait saisir tout au long de très belles pages, pages d'un livre qui se lit d'une traite, comme je les aime.

Mais la situation ne demeure pas unilatérale. D'une part nous trouvons le Français d'Algérie pour qui « il s'agit de savoir si nous pouvons redevenir Français » — et la jeune métropolitaine Béatrice lui donnera une réponse affirmative : « Je ne vois rien de profond qui nous sépare » — mais nous rencontrons également un Algérien pour qui le problème du retour au pays ancestral se pose, avec toutes les incertitudes qu'il comporte.

Si le milieu dans lequel évolue notre jeune rapatrié, Philippe Thierry, avocat à la Cour, paraît faciliter ce retour, il nous permet, par contre, de côtoyer les personnages les plus caractéristiques des cercles activistes. L'auteur, semble-t-il, a su tirer parti des grands procès politiques de ces cinq dernières années. Les dialogues, les pensées, les actes sont conformes à l'esprit de chacun des antagonistes et si l'on est sans surprise quant à la fin du jeune avocat, nous aurions souhaité, pour lui, un sursis.

Claude RUTILI.

(1) Editions Julliard.

LU ★ VU ★ ENTENDU

Nana Mouscouri effectue actuellement une grande tournée aux U.S.A. conduite par Harry Belafonte. Celui-ci, selon une tradition bien établie, choisit tous les quatre ans, un artiste dont il apprécie les qualités, pour faire partie de son programme. En 1960, il avait révélé la chanteuse sud-africaine Myriam Makeba.

Un livre consacré au peintre Zarfin, et qui s'intitule simplement « Zarfin », vient de paraître aux Editions suisses Caillet. De nombreuses personnalités artistiques ont apporté leur contribution à cet ouvrage : Jean Cassou, le professeur Souriau, membres de l'Institut ; Waldemar Georges, Henri Hertz.

La dernière pièce d'Arthur Miller, s'intitule « Incident à Vichy » et sera

publiée en janvier aux Etats-Unis. L'action se passe en France en 1942 : huit hommes et un jeune garçon pris par les nazis, attendent d'être fixés sur leur sort.

A Addis-Abeba, notre ami Marcel Cohen a reçu des mains de l'empereur Haile Selassie le prix des « Etudes Ethiopiennes », pour ses recherches sur la langue éthiopienne qui font autorité dans le monde.

« Le Vicair », qui a terminé sa carrière au Théâtre de l'Athénée, va être porté à l'écran par Anatole Litvak.

Déjà présentée au Festival de Berlin par le Comité des Arts du Congrès pour la liberté de la culture, l'exposition « Afrique, cent tribus, cent chefs-d'œuvre » se tiendra jusqu'au 30 novembre, au Musée des Arts Décoratifs.

Le Franc Théâtre donnera le 25 novembre, à 20 h. 45, au Théâtre Municipal de Villejuif, la première représentation de « Le temps viendra », de Romain Rolland avec Roger Pigaud et Nadine Alari ; mise en scène de Guy Kayat.

Menguy expose ses œuvres récentes du 16 novembre au 13 décembre, à la Galerie Falvart, 60, boulevard Malesherbes, Paris (8).

A « La Palette Bleue », 30, rue de Seine, Paris (6^e), se tiendra, du 16 au 30 novembre, l'exposition des cloutages sur bois d'Eva Goldstein.

Edmond Fleg et Jules Isaac

L'AMITIÉ judéo-chrétienne a perdu, l'an passé, à quelques semaines d'intervalle, ses deux fondateurs, Edmond Fleg et Jules Isaac. Elle croit convenable de les commémorer aujourd'hui ensemble, quelque dissemblables qu'ils puissent paraître (1).

Edmond Fleg a retrouvé son judaïsme au moment de l'Affaire Dreyfus ; un judaïsme qui avait profondément pénétré son enfance genevoise, mais dont il s'était ensuite éloigné pour n'avoir pas senti la chaleur de l'esprit sous la glace de la lettre. Si quelque chose avait été susceptible de l'y ramener, c'était la lecture de l'Évangile, dont il avait senti, très jeune, l'accent juif. On peut donc dire qu'Edmond Fleg était en quelque sorte prédestiné à l'Amitié judéo-chrétienne puisque, dès l'origine, il apercevait les affinités plutôt que les oppositions.

Mais ce fut vraiment l'Affaire Dreyfus qui le fit rentrer en judaïsme. Il découvre presque en même temps le sionisme naissant et ce jeune homme, élève de l'École Normale Supérieure, germaniste et surtout poète, que semblait attendre à Paris la carrière mondaine la plus brillante, un peu semblable à celle de Theodor Herzl à Vienne, va se vouer désormais à la restauration et à l'exaltation des valeurs traditionnelles de son peuple. Certes, il est un poète français et c'est dans notre langue qu'il fera ressentir la plainte et l'espérance d'Israël à travers les siècles.

Que ce poète français fut en même temps un poète juif, c'est là le paradoxe qui, tout ensemble, sert et dessert sa gloire. Il est entendu de ses coréligionnaires davantage qu'il ne l'est des lecteurs français, alors que les uns aussi bien que les autres avaient tant à recevoir de lui. Mais enfin, il s'est trouvé un éditeur pour publier le premier livre de *Écoute, Israël*. Cet éditeur s'appelle Charles Péguy, et c'est ici, non la première, mais la seconde rencontre de Fleg et d'Isaac.

La première rencontre, en effet, ce fut l'Affaire Dreyfus. Le jeune Isaac y fut engagé, comme le jeune Fleg. Mais de façon bien différente. Isaac appartenait, en effet, à une famille de-

puis longtemps assimilée et l'on ne saurait parler pour lui d'une enfance juive. Il poursuivait la plus normale des carrières universitaires, se préparant à être cet historien probe et rigoureux que nous admirons et que nous respectons, lorsque l'Affaire vint mettre en cause les deux valeurs auxquelles il sera toute sa vie particulièrement attaché : la justice et la vérité. S'il se bat pour Dreyfus, ce n'est pas parce que Dreyfus est juif et parce qu'il l'est lui-même (à peine s'en souvient-il, à l'époque) ; mais seulement parce qu'en Dreyfus sont foulées aux pieds la Justice et la Vérité. C'est alors qu'il rencontre Péguy et que se noue entre eux une amitié que la mort ne devait point défaire, puisque le premier volu-

par
Jacques MADAULE

Président
de l'Amitié Judéo-Chrétienne

me des Mémoires d'Isaac est précisément consacré à Péguy. Ces rencontres autour de Péguy de deux hommes aussi différents que Fleg et Isaac ne furent pas des rencontres physiques, mais seulement morales. Ils ont mené dans leur jeunesse le même combat, mais de deux points de vue tout à fait différents. De même, quand ils sont tous deux engagés dans la guerre de 1914, l'un l'est en tant que Français ; l'autre à la Légion Étrangère, parce que, quoique Suisse, il a choisi la France et sa cause.

APRES la guerre, les deux vies se poursuivent, en quelque sorte parallèles. Tandis qu'Isaac se penche avec sa sévérité et son scrupule d'historien sur les origines du conflit, cherchant à rétablir, là encore, la justice et la vérité ; tandis qu'il se voue de toute son âme à l'Enseignement, d'où sortiront les illustres manuels, Edmond Fleg poursuit sa carrière d'écrivain. Les Livres d'*Écoute, Israël* s'ajoutent aux Livres. Il publie le *Juif du Pape*, l'*Enfant Prophète*, et *Jésus raconté par le Juif errant*, et l'on est chaque fois frappé par l'extrême ouverture que le juif Fleg ne cesse de manifester à l'égard du christianisme. C'est là, véritablement, sa marque propre. Non pas qu'il cède en quoi que ce soit sur l'essentiel. Mais je pense que peu de juifs ont parlé de Jésus et des chrétiens avec autant de compréhension et de sympathie qu'Edmond Fleg comme si, au fur et à mesure qu'il approfondissait son propre judaïsme, il écartait les préjugés et même les griefs trop réels qui nous ont si longtemps tenus éloignés les uns des autres.

VOICI maintenant la grande épreuve qu'Edmond Fleg et Jules Isaac subissent chacun de son côté, avec leur peuple. Pour Jules Isaac, elle pose une fois de plus, mais avec quel tragique nouveau, le problème qui le hante depuis sa jeunesse : celui de la Justice et de la Vérité. Ce n'est pas d'abord parce que sa femme et sa fille ont disparu dans la flamme des crématoires qu'il se dresse contre l'antisémitisme hitlérien et que, de même qu'il avait recherché les origines véritables de la guerre de 1914, il se préoccupe à présent des origines de l'antisémitisme. Il avait entrepris ce travail avant son malheur personnel et en le terminant, il ne fera qu'obéir au dernier mot qu'il a reçu de sa compagne, déjà vouée à la mort.

Mais c'est alors aussi qu'Isaac découvre son judaïsme, qui lui était jusqu'à présent demeuré comme étranger. C'est alors qu'il se voue à instaurer cette Amitié judéo-chrétienne, qui lui paraît la seule garantie efficace contre le retour de l'abomination. Toutes les années qui lui restent à vivre seront consacrées à ce combat contre l'ignorance et la mauvaise foi. Il ne peut pas, cette fois, ne pas rencontrer Fleg, non plus idéalement, mais en chair et en os. Ils sont ensemble lorsqu'est fondée l'Amitié judéo-chrétienne.

FAUT-IL insister sur ce qui les distingue sans les opposer ? Il me semble que c'est à peine nécessaire. Leur ligne à tous deux est trop nette et trop droite pour que rien ait jamais pu l'infléchir.

Jules Isaac demeure, dans le combat pour l'Amitié, l'historien probe, sévère

et scrupuleux qu'il a toujours été. Il ne se tourne pas spécialement vers les juifs, mais plutôt vers les chrétiens, dont il importe de rectifier l'enseignement traditionnel. Il sera reçu successivement par Pie XII et par Jean XXIII. Cette dernière entrevue est capitale. Si Vatican II finit par voter un texte qui donnera satisfaction aux juifs et les lavera d'un long et injuste opprobre, c'est à l'action persévérante et obstinée de Jules Isaac que nous le devons en très grande partie. Je n'ai pas besoin de rappeler ici l'immense retentissement de son ouvrage *Jésus et Israël*.

Fleg, après la guerre, n'est pas moins qu'Isaac fidèle à lui-même. Il continue et il achève *Écoute, Israël* ; il publie l'admirable *Anthologie Juive* ; il traduit la Genèse, dont il nous donne les deux premiers livres ; il publie *Vers le monde qui vient...* Mais je ne puis, en quelques mots, tout dire. Voici que, de plus en plus, il se dresse comme un prophète au seuil d'un siècle nouveau. Il visite cet État d'Israël, dont il avait rêvé dans sa jeunesse et il y reçoit un accueil qui n'est dû qu'à lui. Il anime la section française du Congrès juif mondial. Il préside au scoutisme juif. Mais l'œuvre à laquelle il n'est pas le moins attaché, c'est l'Amitié judéo-chrétienne, cette Amitié qu'il a, pour sa part toujours pratiquée, même alors qu'elle n'avait pas encore de nom. Nous apprenons de lui et de sa souriante sagesse comment et pourquoi les adorateurs du même Dieu vivant doivent s'aimer et se reconnaître, en dépit de ce qui les divise ; que l'Amitié judéo-chrétienne doit être avant tout pour les Juifs un moyen d'être de meilleurs juifs et pour les chrétiens d'être de meilleurs chrétiens. Telle est la leçon que nous a donnée Edmond Fleg et que nous tâcherons de ne pas oublier.

Quant à Isaac, sa droiture parfois un peu roide, sa sévérité pour lui-même et pour les autres, son inlassable activité au service d'une cause qui lui

★ Suite page 11.

Au Gala
du M.R.A.P. :



Georges de CAUNES

Georges de Caunes, né à Toulouse, en 1919, garde un affreux souvenir de ses études et de sa licence en droit.

Il doit son entrée à l'O.R.T.F., à un séjour en prison pendant la guerre. Il y rencontrera un ami de Jacques Lassaing ; il devient le secrétaire de ce dernier, puis reporter, puis public relations, pour une firme américaine.

Il a participé en 1948 à la première émission du Journal Télévisé.

Signe particulier : aime surtout ne rien faire, couché dans un hamac.

Il sera, pourtant, le dimanche soir 22 novembre à la Salle Pleyel, pour présenter le gala du MRAP.

UNE GRAVE CONFUSION

BIEN que la rédaction définitive du schéma sur les juifs n'ait pas encore été achevée, les deux versions de ce document (reproduites dans le dernier numéro de « Droit et Liberté ») continuent de susciter de nombreuses réactions, souvent alimentées par l'âpreté des débats au Concile même.

Il apparaît, en effet, qu'une minorité agissante, dont l'influence sur la Curie romaine demeure considérable, s'oppose habilement à toute tentative d'extirper les racines religieuses de l'antisémitisme par l'absolution du crime de « nation déicide ».

Le pamphlet, d'inspiration nazie, si généreusement distribué au Concile, témoigne sans doute de l'irréductibilité de certains Pères, mais aussi de l'importance d'un renouveau pour l'avenir de l'Église catholique. Car le règlement du contentieux judéo-chrétien n'est que l'un des multiples problèmes auxquels l'Église romaine doit faire face.

Au cours des débats, il est également apparu que les quelques lignes prévues seraient insuffisantes pour définir les rapports entre l'Église romaine et les musulmans. Là aussi il y a incontestablement un contentieux qui, pour avoir été moins tragiquement amplifié par l'histoire, n'en comporte pas moins des chapitres lourdement chargés de souffrances. Les croisades et la sinistre période de colonisation, pas plus que l'Inquisition et les fours crématoires, ne peuvent être éludés par une simple déclaration d'intentions, quelle qu'en soit, par ailleurs, la noblesse d'esprit. Mais il reste que le schéma sur les juifs, dans sa version première, constitue un pas positif que les antiracistes ne peuvent que saluer.

Aussi est-il navrant de lire, dans une certaine presse, les commentaires dont le moins que l'on puisse dire est qu'ils sont en retard de deux décades sur notre temps. Tel est, à notre avis, l'article consacré au schéma sur les juifs, sous la plume de Pierre Rossi, par l'hebdomadaire « Jeune Afrique ».

Reprenant à son compte l'esprit du pamphlet déjà cité, M. Rossi estime qu'« il faut chercher ailleurs que dans un dessein religieux, l'origine du schéma sur les juifs ». Et à ce propos — note-t-il encore — « on ne peut ignorer le rôle tenu par la pièce « Le Vicaire » de maligne mémoire. Créé exclusivement à des fins politiques et dans des officines qui sont parfaitement connues du Vatican, « Le Vi-

caire » a eu pour mission de manœuvrer le public européen afin de lui présenter un monde partagé arbitrairement en deux ; d'un côté les juifs persécutés, de l'autre les chrétiens persécutés en la personne de leur plus haut représentant, le vicaire du Christ. »

Et plus loin : « La pièce « Le Vicaire », qui a trouvé de franches complaisances jusqu'au sein même du Vatican (rappelez-vous certaines allusions du Cardinal Tisserand), a été adressée à l'Église en guise d'avertissement par ceux qui désirent utiliser leur appartenance à la communauté juive à des fins qui ne sont pas théologiques ; par ceux-là mêmes qui naguère ont créé l'État d'Israël ; les mêmes qui, aujourd'hui, dictent à Vatican II le schéma sur les juifs jusqu'à se servir diaboliquement de la « gentillesse » de Jean XXIII pour mieux discréditer Pie XII. »

Puis cette question hypocrite, dont on appréciera le style : « L'Église de Rome qui dit détenir la charité continuera-t-elle à préférer le fortuné Isaac au malheureux Ismaël ? »

En essayant de dresser, dans les colonnes de « Jeune Afrique » juifs contre musulmans, chrétiens contre juifs, musulmans contre chrétiens, M. Pierre Rossi n'a pas été inspiré de la charité chrétienne. Le but essentiellement politique d'une telle prose n'est que trop évident. Des lecteurs de « Jeune Afrique », dont des israélites, qui ne cachent pas leur sympathie pour les jeunes États d'Afrique, ne se sont pas fait faute de le signifier.

Il faudrait également rappeler la position des congrégations chrétiennes des pays du Proche et Moyen-Orient qui estiment, à l'instar des gouvernements de ces pays, que toute tentative d'innocenter les juifs du crime de la crucifixion du Christ « constituerait une violation de la Sainte Écriture » et « créerait d'importantes difficultés politiques ».

Nous croyons sincèrement que l'on commet, une fois de plus une grave confusion, en élargissant le litige israélo-arabe à tout problème concernant les juifs dans le monde entier.

Tout racisme, s'agissant des juifs, Arabes ou noirs, est détestable. Toute injustice commise envers les uns ou les autres doit être aussi durement ressentie par toutes les victimes du racisme.

Georges SPINEL.

L'auteur du
« Dernier
des Justes »

André
SCHWARZ-BART
nous dit...

L'écrivain André Schwarz-Bart qui a obtenu le Prix Goncourt pour son livre « Le dernier des Justes » nous a communiqué, à propos des travaux du Concile concernant le schéma sur les juifs, la déclaration suivante :

EN tant qu'homme, la discussion à son stade actuel m'emplit d'un sentiment de honte extrême pour mes amis catholiques ; et

en tant que juif, toute cette affaire m'est d'une tristesse, d'une dérision

et d'une amertume sans nom. Il

semble qu'on hésite à laver les

morts d'Auschwitz du crime de

déicide : parfait. — Depuis 2.000

ans qu'elles coulent, les sources

chrétiennes de l'antisémitisme ne

sont pas tarées.

(1) Ce texte est l'allocution prononcée par M. Jacques Madaule à la soirée commémorative de Jules Isaac et Edmond Fleg, qu'il présidait le 17 octobre à la Sorbonne.